

## PETROLE & MINES

# EN JEU

## AU SÉNÉGAL

► INTERVIEW

**Innocence Ntap Niaye**  
Présidente du Haut Conseil  
du Dialogue Social

«Créer les conditions de  
création et de redistribution  
équitable des richesses  
dans le secteur minier...»

INTERVIEW ◀

«Le SIM est une bonne  
vitrine pour nos projets et  
investissements...»

**M. Abdoul Aziz SY**  
Président de la Chambre  
des Mines du Sénégal

► INTERVIEW

**Jean François Faye**  
Chargé de  
Communication de l'ITIE

«L'ITIE n'est pas une Norme  
pour les Africains, ni pour les  
pays pauvres...»

PORTRAIT ◀

Directrice Geopartners  
Consulting

**Mame Bousso FALL**  
Membre de WIM Sénégal



# EXPLOITATION

MINIÈRE RESPONSABLE



**SABODALA**

**GOLD OPERATIONS SA**

Filiale de Teranga Gold Corporation

Pour en savoir plus sur Sabodala Gold Operations, visitez notre site internet  
communautaire: [www.sabodalagold.com](http://www.sabodalagold.com)

**Bureau du Sénégal**  
2K Plaza, Suite B4, 1<sup>er</sup> étage  
sis Route du Méridien Président, Almadies

BP 38385 Dakar Yoff  
Tél.: + 221-33-864-25-25  
Fax: + 221-33-864-25-26

## ◀ EDITORIAL

**Lika Scott** | WIM SENEGAL



### La Voix des Femmes !

Selon l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), la notion de Parité constitue le fondement des politiques de lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes. Au nom de ce principe, ont été édictées plusieurs lois visant à réduire les disparités dans les domaines des salaires, de l'emploi, de l'éducation, de la représentation des femmes dans les instances de pouvoir politique et économique.

Une définition qui perd son sens parfois lorsque cette dernière est utilisée pour manifester une revendication superficielle des droits des femmes. Elle en est tout aussi dénaturée lorsqu'elle est utilisée pour défendre un féminisme condescendant et revendiqué, de manière excessive. Nous ne jugeons pas mais nous constatons uniquement et posons le débat.

Un Homme, Une femme! Oui nous le souhaitons et nous luttons pour, mais dans quelles conditions et à quel prix ? Une femme sans compétences vaut-elle mieux qu'un homme

compétent? NON ! Une femme compétente vaut-elle mieux qu'un homme incompetent ? OUI ! La question est donc résolue. Oui à la Parité, mais dans un environnement sain, objectif et basé sur le mérite et le culte de la compétence!

Depuis 2012 que l'association WIM Sénégal est créée, nous travaillons pour que les femmes soient leaders dans le secteur des Mines et des Industries Extractives par le développement d'un potentiel intellectuel leur permettant de s'affirmer et de ne pas surévaluer leurs conditions de femmes ! C'est une association composée principalement de Jeunes Femmes, qui a très tôt voulu montrer une ligne singulière. Un cri du cœur profond pour montrer que les femmes ne doivent pas être réduites au folklore et à l'animation. Nous savons nous exprimer sur des questions d'envergure et proposer des idées et des solutions innovantes pour sa transformation structurelle.

Nous savons proposer ! Tout cela, en collaboration avec "l'autre genre". Ainsi, la UNE du 2<sup>ème</sup> numéro WIM Magazine "Pétrole et Mines En Jeu au

Sénégal", publié après la 6<sup>ème</sup> Edition du Salon International des Mines, et en ce début d'année 2017, a ainsi tout son sens.

Dans ce 2<sup>ème</sup> numéro, nous avons choisi d'orienter nos écrits vers les questions d'actualité les plus brûlantes à savoir la Bonne Gouvernance dans le secteur des Mines et du Pétrole dans notre pays. Vous découvrirez également des femmes brillantes et compétentes qui travaillent dans l'ombre et qui s'expriment, ici, avec beaucoup d'humilité.

Après la parution de son 1<sup>er</sup> numéro en Avril 2016, WIM Sénégal est fier de vous présenter son 2<sup>ème</sup> numéro avec des dossiers techniques sur les Mines, le Pétrole et leurs impacts socioéconomiques associés. Nous remercions l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien infaillible : le Ministère de l'Industrie et des Mines, lamgold Corporation, Sabodala Gold Operations, Grande Cote Operations, Labosol AGTS et Rangdold Resources.

**Meilleurs vœux et Bonne Année 2017!**

**Bonne lecture !**

**Une Publication : WIM MAGAZINE**

**Comité de Rédaction : Roseline Mbaye CARLOS - Aminata CISSE - Mame Bousso Fall CISSE - Oumou DIA - Aida DIOP - Ndeye fatou DIOUF - Aminata Seck NDAO - Fatima NDIATHIE - Mame Codou NDIAYE - Salimata BA NDIAYE - Bineta FALL NGOM - Lika SCOTT - Marieme Diawara THIAW**

**Design & Ergonomie : Mohamed Mamoune WADE**

**Imprimerie : La Rochette**

**Distribution : Women In Mining Sénégal**

## SOMMAIRE



ASSAMBLÉE GÉNÉRALE DE RENOUVELLEMENT AOÛT 2016

### 6// RÉGLEMENTATION MINIÈRE

De l'octroi des permis et licences d'exploitation au nouveau code minier, la réglementation minière a connu d'importantes mutations. C'est durant la période coloniale, notamment, avec l'exploitation des phosphates de Taïba à partir de 1948.



### INTERVIEW

#### 18// INNOCENCE NTAP NDIAYE

«Créer les conditions de création et de redistribution équitable des richesses dans le secteur minier...»

### WIM SENEGAL

TECHNIQUE D'EXPLOITATION D'OR.....	08.
MINES ET IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.....	10.
GENRE PAIX & SECURITE..	12.
ACHATS LOCAUX.....	14.
ECONOMIE VERTE.....	16.
CHANGEMENT CLIMATIQUE & RSE.....	17.
ECONOMIE CIRCULAIRE.....	34.

### SALON DES MINES

21// SIM SENEGAL DE 2010 À 2016 : ENJEUX PERSPECTIVES ET AVANCEES MAJEURES

### PLAIDOYER GENRE

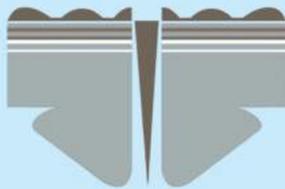
25// FEMMES AUX COMMANDES DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

### PETROLE & GAZ AU SENEGAL

#### 30// ILLUSIONS PERDUES OU ESPOIR NAISSANT?

Découvertes, Opportunités, Offshore, Corruption, Blocs géologiques, Contrats pétroliers, Transparence et Bonne gouvernance, Malédiction ou Bénédiction, Ressources naturelles, Exploration et Exploitation, Environnement, Retombées économiques, etc. Depuis quelques mois, tels sont le contenu du jargon de l'Establishment du secteur industriel sénégalais. Tels sont les nouveaux termes qui agitent notre environnement socio politique.

LABOSOL - AGTS



# LABOSOL - AGTS SA

Mining, Laboratory, Geotechnical Engineering, Tests and Measurements

Mines, Laboratoire, Ingénierie Géotechnique, Essais & Mesures



**ISO 9001**

LL-C (Certification)

## Our Activities

- » **Mining engineering**  
Ingénierie minière
- » **Mining exploration**  
Prospection minière
- » **Drilling, soil surveys and in situ tests**  
Forages, sondages et essais in-situ
- » **Laboratory (geotechnics, road, concrete)**  
Laboratoire (géotechnique, routier, béton)
- » **Geotechnical engineering**  
Ingénierie géotechnique
- » **Quality control, Technical assistance**  
Contrôle qualité, assistance technique
- » **Instrumentation, deflection measurements**  
Instrumentation, mesures de déflexion
- » **Hydrogeological studies**  
Etudes hydrogéologiques
- » **Topography**  
Topographie
- » **Geophysics**  
Géophysique
- » **Training**  
Formation



**FOR MORE INFORMATION** [www.labosol.sn](http://www.labosol.sn)

### DAKAR OFFICE

Sotrac Mermoz près de l'Université du Sahel, Villa N° 20  
PO : 11332 – Dakar, Peytavin – SENEGAL  
Phone.: (+221) 33 865 31 51 – Fax (+221) 33 825 56 22  
Email: [labosol.dakar@labosol.sn](mailto:labosol.dakar@labosol.sn)

### SAINT-LOUIS OFFICE

Khor Sérasse Cité Vauvert N° 822  
Phone.: (+221) 33 961 08 54  
Email: [labosol.saintlouis@labosol.sn](mailto:labosol.saintlouis@labosol.sn)

# ◀ REGLEMENTATION MINIERE



## D'HIER À AUJOURD'HUI

Marième Diawara Thiaw | WIM SÉNÉGAL

De l'octroi des permis et licences d'exploitation au nouveau code minier, la réglementation minière a connu d'importantes mutations. Tout a commencé durant la période coloniale, notamment avec les débuts de l'exploitation industrielle, à partir de 1948, des gisements de phosphate de Taïba.



Une exploitation industrielle marquée par la création en 1957 de la Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba (CSPT), qui fusionna en 1996 avec les Industries Chimiques du Sénégal (ICS) pour donner le Groupe ICS. L'un des premiers textes encadrant les activités de recherche et d'exploitation minières au Sénégal et au Soudan remonte à 1896. Au sortir de la période coloniale, la réglementation minière se résumait principalement aux décrets n° 61-356 fixant le régime d'exploitation des carrières et n° 61-357 réglementant et modifiant le régime des substances minérales pris tous deux le 21 Septembre 1961. Ainsi qu'aux lois n° 72-22 du 19 Avril 1972 modifiant le régime des carrières

et n° 86-15 du 14 Avril 1986 fixant les taxes relatives à la prospection, la recherche et l'exploitation des mines et carrières. Ce n'est qu'en 1988, avec l'adoption de la Loi n° 88-06 du 26 Avril 1988 portant Code Minier de la République du Sénégal, que l'on assistera à la mise en place d'un document de référence exhaustif.

### Des objectifs clairement définis

Les buts annoncés du Code Minier de 1988 étaient de mettre en place une réglementation unique par la consolidation des textes réglementaires existants, et d'affirmer la propriété exclusive de l'Etat du Sénégal sur les ressources minérales contenues dans le sol et le sous-sol en

s'appuyant sur la Loi n° 64-46 du 17 Juin 1964 portant Domaine National qui transférait à l'Etat la propriété du sol détenue jusque-là par les collectivités locales. L'Etat du Sénégal devenait donc seul habilité à délivrer les autorisations de prospection et d'exploitation à tout « **permissionnaire** » ou « **concessionnaire** » en faisant la demande. Ces derniers étant considérés comme toute personne jouissant des droits et avantages attachés à la possession de « permis » ou « concession » et ayant fait élection de domicile au Sénégal.

Le code accordait à l'Etat du Sénégal le droit exclusif d'autoriser la recherche ou l'exploitation des substances minérales « **utiles** »

par l'attribution d'un permis d'exploitation ou d'une concession minière grâce à un décret du Président de la République, et après une enquête publique préalable destinée à prendre pleine mesure des conséquences de l'exploitation sur l'environnement et sur les populations impactées par les activités minières. Les substances minérales « utiles » sont conçues comme « *toute substance provenant du sous-sol (et qui) sans transformation, ou après transformation est utilisable comme matière première de l'industrie ou de l'artisanat, comme matériau de construction ou de travaux publics, comme amendement des terres, ou comme source d'énergie.* » Le Code Minier proposait aussi des mesures fiscales incitatives. Car, à l'exception des droits et taxes attachés à la délivrance des titres miniers, une exonération totale était accordée aux redevanciers pendant toute la durée de réalisation des investissements, et celle des phases recherche et démarrage de la production.

### Une mutation continue

Toujours dans le but de réorganiser le secteur minier et le rendre plus compétitif, la Loi n° 88-06 du 26 Août 1988 est abrogée et remplacée par la Loi n° 2003-36 du 24 Novembre 2003 portant Code Minier. L'objectif affiché était d'alléger les procédures administratives et attirer et sécuriser les investissements. Le code de 2003 s'inspirait quant à lui des modèles en vigueur dans l'espace UEMOA, et prévoyait qu'aucune exonération ne serait accordée sur la redevance minière due du seul fait de l'exercice d'activités d'extraction de substances minérales du sous-sol sénégalais. Les autres innovations majeures étant, entre autres, l'appel à une plus grande implication des nationaux dans les activités du secteur minier, la réduction de la durée de validité du permis de recherche ramenée

de 4 à 3 ans, la définition d'un cadre juridique spécifique des activités d'exploitation artisanale et de petites mines, la mise en place de comptoirs d'achat de métaux et pierres précieuses sur autorisation du Ministre chargé des Mines, la mise en place de compte fiduciaire pour la création d'un Fonds de Péréquation et d'Appui aux Collectivités Locales. L'un des principaux réaménagements était la suppression du Conseil Général des Mines regroupant les services compétents de l'Etat et des universitaires. Cette suppression avait pour but, de simplifier les procédures d'obtention de permis de recherche jusqu'alors attribués uniquement sur décret présidentiel. Malgré ces innovations majeures, le code de 2003 subira d'importantes retouches avec la Loi n° 2012-32 du 31 Décembre 2012 modifiant certaines dispositions législatives dérogeant au Code Général des Impôts.

### Orientations du nouveau Code Minier

Les réformes se poursuivront avec le Code Minier de 2016 dont l'objectif premier demeure de renforcer secteur minier national dans un environnement fortement concurrentiel. Mais, il vise aussi à promouvoir un partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat, les investisseurs nationaux et étrangers et les communautés. Il consacre notamment l'introduction, à titre optionnel, du principe de partage de la production à côté de l'option du droit au permis d'exploitation, de l'extension de l'obligation de réhabilitation des sites à partir de la phase recherche, du renforcement du dispositif de contrôle et de surveillance de l'activité minière, de l'optimisation du taux de la redevance minière dans le cadre d'un dispositif adapté à chaque type de substance minérale extraite et le niveau de valorisation, la modification de l'assiette de calcul de la redevance minière constituée désormais par la valeur marchande

des produits et non plus la valeur au carreau de la mine, et la simplification de la terminologie minière.

Désormais, nous aurons exclusivement le permis d'exploitation, là où le code de 2003 proposait « permis d'exploitation » et « concession minière », et la réintroduction de la taxe superficielle avec le maintien de l'obligation de rendu de superficie lors du renouvellement du permis de recherche. S'y ajoutent la création de zones promotionnelles pour encourager les investissements dans les périmètres à fort potentiel minier, et la possibilité, selon les circonstances, d'exiger le remboursement des coûts historiques, le relèvement des droits fixes payés à l'occasion de l'attribution, du renouvellement, de l'extension, de la transmission, de la cession ou de l'amodiation d'un titre minier. Il est aussi prévu, la différenciation et le renforcement des sanctions, ainsi que le réaménagement des dispositions relatives à la confidentialité des données en vue de se conformer aux principes de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Enfin le Code Minier de 2016 consacre, l'orientation du Programme Social Minier vers un Fonds d'Appui au Secteur Minier ayant pour objet la prise en charge des activités de promotion et d'investissement initiés par l'Etat, ainsi que le relèvement des droits fixes payés lors de l'attribution, du renouvellement, de l'extension, de la transformation, de la cession ou de l'amodiation d'un titre minier. Il faut par ailleurs signaler une prise en charge de la dimension genre par des références précises à la promotion de l'égalité des chances dans la sphère professionnelle et l'intégration des projets d'autonomisation des femmes dans le plan de développement local.

# TECHNIQUES D'EXPLOITATION D'OR



## TOUT UN ART

Fatima Ndiathie | WIM SENEGAL

De l'extraction au processus de transformation, le travail dans une mine d'or à ciel ouvert requiert beaucoup d'ingénierie. La comminution, première étape d'extraction du matériau depuis la mine consiste en la réduction progressive de la taille de la particule pour un traitement optimal.



### Le Forage Et Le Dynamitage

L'étape de la planification stratégique et tactique séquence les opérations permettant de mettre en oeuvre un processus d'acheminement du minerai de la fosse au concasseur en passant par la plateforme de stockage (ROM Pad).

Le forage et le dynamitage constituent les premiers niveaux du processus d'extraction et jouent un rôle prépondérant à long terme sur la stabilité et la sécurité de la fosse. Le forage ayant pour objectifs principaux l'échantillonnage et le dynamitage.

Dans le processus de dynamitage, l'énergie de l'explosif est utilisée pour fragmenter la roche. Cette phase fera intervenir l'expertise de l'ingénierie forage dynamitage, qui définira les paramètres en fonction des caractéristiques de la roche, de la productivité des engins, de la hauteur du banc et du maillage du tamis du concasseur.

La fragmentation quant à elle, dépend aussi bien des propriétés de la roche difficilement contrôlables,

que des paramètres de forage et de dynamitage, qui eux peuvent être optimisés. Suite à la fragmentation, les géologues délimitent les zones de matériau stérile et de minerai dans la fosse, pour une efficacité du cycle de chargement-transport-déchargement.

### Le Changement Et l'Acheminement

Le minerai est déversé sur différentes plateformes de stockage avant d'être acheminé au concasseur pour le traitement. La disposition du minerai sur la plateforme de stockage du concasseur se fait selon la teneur en or, en d'autres termes le minerai à fortes teneurs est déversé non loin du concasseur alors que celui marginal dont les teneurs égalent les coûts d'exploitation alimenteront le concasseur vers la fin de la durée de vie de la mine.

Le matériau stérile quant à lui est utilisé dans les projets de construction et de terrassement des pistes, et dans certains cas, pour remblayer la fosse pour la réhabilitation de la mine, en fin de vie.

### Le Traitement

Le traitement du minerai issu de la mine est la phase la plus technique du processus. Cette étape commence par le concassage et se termine par la formation de lingots d'or, en passant par le broyage et la lixiviation.

Le concassage est le processus par lequel la taille du minerai provenant de la mine est réduite pour faciliter son broyage qui séparera les particules de minerai précieux (or et argent) de la gangue. Le concassage est accompli par compression du minerai contre une surface rigide, réduisant la taille du minerai, la faisant passer de 800mm de diamètre à l'entrée du concasseur à machoire, à 130mm à 140mm après écrasement.

L'objectif du processus de concassage est de préparer le minerai pour le traitement, la finalité étant de produire une certaine quantité de matériau à un diamètre réduit afin d'alimenter suffisamment le circuit de broyage qui est la deuxième étape de traitement.

Selon la conception de l'usine et en fonction de la dureté du matériau à

traiter, le broyage autogène (AG) ou semi autogène (SAG) est pratiqué. Dans le broyage autogène, la roche est utilisée comme moyen d'écrasement alors que le système de broyage semi autogène, fait usage de boulets pour écraser le minerai. Le matériau issu du circuit de broyage est classifié dans les cyclones, par l'application d'une force centrifuge qui permettra de séparer les particules fines des grosses. Les particules fines (80 microns) sont déversées dans les cuves pour y subir l'adsorption, alors que celles plus grosses retournent dans le circuit de broyage pour y être affiner. L'adsorption étant le processus désignant l'attraction d'un composant minéral à la surface d'un autre matériau. Il permet la dissolution des particules solides d'or contenues dans les

cuves, à travers la cyanuration, pour la lixiviation. La technologie de lixiviation est basée sur le fait que l'or se dissout aisément dans la solution cyanurée en présence d'oxygène afin que la molécule en résultant puisse facilement être adsorbée dans le charbon actif. composé de matériau organique de structure spongieuse comme la tourbe, les pépins de fruits ou les noix de coco.

L'Elution ou processus de Désorption, fait suite à l'adsorption et agit inversement au processus de cette dernière. Elle consiste donc à récupérer l'or contenu dans le charbon actif dans une cuve ou colonne d'élution. Le charbon chargé d'or y est nettoyé à l'acide pour éliminer les foudants inorganiques. A noter que le charbon

actif, après avoir été nettoyé de la solution aurifère est régénéré et réutilisé dans le circuit de lixiviation. La solution résultant du nettoyage à l'acide appelée éluât est envoyée à très forte concentration en or, est envoyée vers des cellules électrolytiques.

L'électrolyse consiste à faire passer du courant à travers l'éluât, les électrons (électricité) passant des cathodes (électrodes négatives), aux anodes (électrodes positives). Ce processus d'extraction permettra de dissocier l'or de la solution cyanurée. L'or sera ainsi récupéré, avant d'être fusionné à très forte température dans un creuset et à être récupéré en lingots.

## UNE LETTRE DE POLITIQUE SECTORIELLE DE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DES MINES POUR LE SENEGAL



### Vers une gestion axée sur les résultats :

Les pays de l'UEMOA se sont engagés dans une réforme du cadre harmonisé de gestion des finances publiques qui doit entrer en vigueur en 2017. En perspective de ce changement, chaque ministère devra disposer d'une Lettre de Politique Sectorielle au plus tard en décembre 2016. À ce jour, le Ministère de l'Industrie et des Mines dispose d'une déclaration de politique minière qui date du 6 mars 2003 et qui retrace les différents objectifs poursuivis pour le développement du secteur.

Dans cette optique, le Ministre de l'Industrie des Mines a institué officiellement, le deux (02) février 2016, un sous-comité mine en présence des Directeurs, des ministères impliqués et de l'équipe de l'École Polytechnique Montréal (EPM) qui appuie le Ministère dans la planification et la rédaction de la lettre de politique sectorielle.

Le processus est encadré également par un Comité de pilotage et un Comité technique institués par arrêtés ministériels le 23 février 2016.

A ce jour, le Sous-Comité a produit sur la base du Guide Méthodologique d'Élaboration des Lettres de Politique Sectorielle de Développement (GMELPSD) élaboré par le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan :

- un rapport de la consultation de parties prenantes réalisées en juin 2016.

L'Association Women In Mining (WIM) a axé sa contribution notamment sur la promotion de la gouvernance verte, l'intégration du plan de développement des régions dans la mise en valeur des ressources minières et le changement dans l'approche à partir d'un nouveau paradigme qui s'appuie sur la bonne gouvernance et la gestion axée par résultats etc.

- Un document d'appui à la formulation de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement dénommé « profil du secteur minier au Sénégal » ;

- Une LPSD volet mines fondée sur quatre axes et un Plan de Mise en Œuvre qui ont fait l'objet d'un atelier de partage avec toutes les parties prenantes, le jeudi 22 décembre 2016. La LPSD fera l'objet de deux plans d'action pour respecter la triennalité des budgets programmes.

L'ambition du Ministère de l'Industrie et des Mines est de doter le Sénégal d'une lettre de politique sectorielle en cohérence avec les autres secteurs et conforme aux nouvelles exigences de l'UEMOA, aux grandes orientations du Plan Sénégal émergent (PSE) et à l'avant-projet du Code minier, d'ici la fin de l'année 2016.

**AMINATA SECK NDAO, JURISTE POINT FOCAL DU PROJET DE LETTRE DE POLITIQUE – SECTEUR MINES  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES/DIRECTION DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE**

## ◀ MINES & IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



### ADOSSER LE CONTROLE AU CYCLE MINIER

Bineta FALL | WIM SENEGAL

L'exploitation minière est une activité à fort impact environnemental. Cela se produit durant toutes les phases du cycle minier. Toutefois, par un ensemble de procédures et de moyens, ces impacts peuvent être amoindris à défaut d'être réparés.



Il n'y a pas d'étape dans la vie de la mine sans impact sur l'environnement. L'exploitation minière est une activité à fort impact environnemental se ressentant depuis l'exploration, surtout si la zone à explorer est écologiquement sensible. L'impact se matérialise par l'enlèvement des vastes aires de végétation pour la construction des routes d'accès pour les engins de sondages, les tranchées et galeries, mais aussi pour la construction du camp d'exploration. Cette déforestation va s'accroître une fois que la mine se développe avec la construction des logements du personnel, de l'usine, les voies d'accès pour les véhicules et engins lourds, la construction des lieux de stockage des équipements

avec comme conséquence, la délocalisation de la faune, mais aussi le réchauffement climatique.

La pire des craintes dans une exploitation minière est celle liée à la pollution. L'altération de la qualité des ressources en eau, surtout quand il s'agit de mines d'or, est souvent dénoncée par les communautés impactées. Plusieurs causes peuvent être à l'origine de cela, parmi lesquelles nous pouvons citer les forages et sondages durant les phases d'exploration et de faisabilité qui peuvent créer des drains artificiels pouvant avoir des effets sur le système hydrogéologique local ou régional. Les impacts sur l'environnement, liés à la réalisation de ces ouvrages, sont généralement constitués

par les boues de forage lorsque leur décantation est incomplète. Le drainage d'acide minier et la lixiviation des contaminants qui constitue un des enjeux environnementaux d'importance liés aux mines (en particulier aurifères) duquel découlent plusieurs risques de contaminations des écosystèmes locaux et régionaux. Elle n'oublie pas l'impact de l'exhaure des mines qui se produit lorsque le niveau de la nappe phréatique est plus élevé que celui des travaux souterrains ou de la profondeur d'une mine à ciel ouvert. À la fermeture de la mine, le pompage et la gestion de l'eau de mine vont s'arrêter aussi, entraînant une possible accumulation dans les fractures de roches, puits, tunnels, puits à ciel ouvert et

aussi des rejets incontrôlés dans l'environnement.

La qualité de l'air, elle apprend que les opérations minières dégagent de grandes quantités de déchets qui sont facilement dispersés par le vent. Les émissions atmosphériques peuvent être fugitives, mais peuvent aussi provenir de sources mobiles (véhicules de transport de personnel, véhicules lourds et camions) comme de sources fixes (émissions gazeuses provenant de la combustion de carburant dans les installations de production électrique, des opérations de séchage, de grillage et de fusion). A ces émissions, s'ajoutent les bruits et vibrations en provenance des moteurs de véhicules, le chargement et le déchargement des roches au niveau des stocks ou des concasseurs, le bruit de l'usine, la production électriques et d'autres sources. L'utilisation d'explosifs, de générateurs électriques et d'engins de terrassement constitue une source de nuisances sonores dans l'exploitation minière de même que l'abattage.

Les projets miniers ont des impacts négatifs sur la qualité des sols avec une détérioration de leur qualité. Les activités agricoles proches des zones minières peuvent être très affectées. Les sols peuvent être contaminés par la poussière fouettée par le vent ou par le déversement de produits chimiques et de résidus comme l'arsenic, le plomb... Les sols contaminés à partir des déversements de produits chimiques et de résidus sur les sites de la mine peuvent poser un risque de contact direct lorsque ces matériaux sont utilisés abusivement pour le remblayage, la création de zones vertes ornementales ou encore comme suppléments de sol. En raison de la quantité, de la concentration ou des caractéristiques physiques, chimiques ou infectieuses utilisées ou rejetées par la mine, certaines substances dangereuses peuvent

causer ou contribuer à une augmentation de la mortalité ou l'augmentation de graves maladies irréversibles ou incapacitantes. Les effets indirects de l'exploitation minière sur la santé publique peuvent inclure l'incidence accrue de la tuberculose, de l'asthme, de la bronchite chronique et les maladies gastro-intestinales. L'inventaire de ces maladies s'avère incontournable pour la réalisation du document unique dans les risques professionnels.

Cependant, pour prévenir les risques de non acceptation de l'implantation d'une mine, les compagnies minières intègrent dans leurs plans d'activités des préoccupations sociales, environnementales et économiques vis-à-vis des communautés locales. *«Ce concept s'intègre dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette RSE se traduit par l'établissement de programmes de développement local (agriculture, élevage, pisciculture, formation en transformation des produits locaux, soutien à la création d'entreprises...), d'aide à la construction d'infrastructures (hôpitaux, dispensaires, écoles...). Les compagnies minières doivent mettre en œuvre des stratégies de RSE pour maîtriser et gérer les impacts des activités minières sur les plans sociétal, environnemental et gouvernemental, surtout sur les questions de restauration des sites, mais aussi de partage des revenus. Orienter une stratégie de développement durable dans le secteur minier par l'approche de l'application de la norme BNQ 21000».*

Au Sénégal, certaines sociétés minières ont pu, dès leur phase d'exploration, apporter leur appui à la communauté locale avec des dons de médicaments, de livres et de vivres. D'autres ont formé certains villageois dans les métiers de l'élevage, de l'agriculture et inciter les jeunes à l'entrepreneuriat local.

Toutefois, elles peuvent faire plus et mieux, surtout dans le domaine de la préservation de l'environnement. Ainsi, il y a certaines recommandations pour l'amélioration de la protection de l'environnement dans le domaine de l'exploitation minière. Des engagements de restauration qui portent sur 70% à 100% des sites affectés, avec une garantie financière de la réalisation prépayée. L'élaboration d'un plan de restauration soumis au Ministère avant le début des travaux d'exploitation. Et ce plan doit notamment contenir les informations suivantes ou encore disposer d'un calendrier des étapes de la réalisation de la restauration : veiller à assurer la réalisation et la mise en œuvre effective des résultats des évaluations environnementales et sociales des projets de développement et le respect de l'affectation des fonds qui y sont alloués.

Le dernier domaine qui est peut-être le plus important, est celui de la communication. *«Il faut installer davantage la communication dans le secteur minier (notamment avec les élus locaux, ONG, leaders d'opinions, journalistes, mouvement associatif) à travers des séminaires, des ateliers, des débats, des revues permettant à tous les acteurs de contribuer plus efficacement à la mise en œuvre de l'acceptabilité sociale des projets miniers. Cela peut favoriser le consentement préalable, libre et éclairé des communautés au développement minier. Pour ce faire, il faut prévoir des mécanismes de contrôle public pour améliorer la transparence et l'accès à l'information. Ce processus permettrait d'engager, dès le départ, les parties prenantes intéressées et de définir avec elles la manière de mieux prévoir le développement minier, atténuant, par le fait même, la méfiance des populations locales à cet égard».*

## ◀ GENRE, PAIX ET SECURITE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES



### LA FEMME, PIERRE ANGULAIRE DU PUZZLE

Aida DIOP | WIM SENEGAL

Prendre en compte le côté Genre, c'est poser les bases d'une cohabitation sereine et durable entre toutes les parties prenantes d'une industrie extractive dynamique.



Un environnement sain pour une mine en exploitation est le meilleur gage de prospérité pour toutes les parties prenantes. Les effets indus de l'activité minière doivent pousser tout le monde à adopter des attitudes responsables et porteuses de stabilité. La prise en compte de l'aspect genre entre dans cette optique. Dans une localité comme Kédougou, la ruée vers l'or a bouleversé l'équilibre social d'antan et créé des dysfonctionnements dans les relations entre les communautés. Des enquêtes menées par certaines structures, entre 2014 et 2015, ont révélé la présence d'une dizaine de nationalités réparties

dans les zones d'orpaillages appelées Diouras. *«Les femmes de ces zones minières sont en général exposées à des pratiques telles que la mise en scène de jeunes filles, les prostitutions, les maltraitements, le travail des enfants, etc. Les femmes sont souvent utilisées dans les sites d'orpaillage de manière pas très orthodoxes. La situation de celles qui viennent des régions limitrophes est encore pire. Mais toutes les catégories restent honteusement exploitées».*

L'autre élément de fond est que les communautés sont aussi exposées aux conséquences et impacts de l'activité minière et

donc des situations d'instabilité qui impactent très souvent les femmes, car menant leurs activités à proximité des zones minières (opérations industrielles). Alors que les femmes des zones minières sont très dégourdis, très engagées et arrivent à faire de très bonnes choses. Aujourd'hui, on a constaté que les communautés ont tendance à délaisser l'agriculture et l'élevage pour s'adonner à la recherche d'hypothétiques grammes d'or. Une situation qui entraîne souvent des désillusions, mais surtout une entrée dans l'extrême pauvreté des familles qui se retrouvent sans or, sans terres et cheptel pour subvenir à leurs besoins.

Pourtant, des études montrent que les femmes communautaires supportent plus de 90% des charges domestiques. Elles nourrissent la famille et entretiennent l'économie locale. Elles s'occupent de la protection de l'environnement et du cadre de vie familial parmi tant d'occupations.

Donc, il faut faire confiance aux femmes, car étant au cœur du processus de développement socio-économique, et résoudre les problèmes auxquelles elles sont confrontées : problèmes d'éducation et d'encadrement. Les impliquer dans une dynamique de diversification des parties prenantes d'une industrie extractive, afin de mieux coordonner les actions, cultiver le dialogue et la collaboration, impliquer les populations, développer des outils de promotion de la paix (tel que les permis sociaux pour opérer), dérouler des programmes de préventions, etc.

La collaboration complète est la base sur laquelle un dialogue sincère peut-être construit, car c'est dans la collaboration qu'on peut trouver des formules. Parce que très souvent, l'absence de collaboration se traduit par l'absence de confiance qui fait que les populations ne peuvent pas s'asseoir entre eux et avec les opérants autour d'une table pour trouver des solutions. Ainsi, ce sont des étincelles qui peuvent jaillir. Comme le Dit l'adage : *«quand la case de Birama brûle, la case de Doudou qui est à côté, doit faire attention»*, parce que l'étincelle peut taper sur une case et en brûler d'autres ; donc des actions de collaboration et de prévention.

*«Nous pensons effectivement que l'industrie extractive est une activité comme l'agriculture. Le premier élément doit être une prise de conscience de ces enjeux et défis par l'Etat qui a l'obligation de protéger, de défendre et de promouvoir ses citoyens. Ils doivent bénéficier d'actions de sensibilisation et d'éducation de*

*manière générale, sur la vie de la mine et des rapports qui doivent les lier».*

Il est nécessaire d'élaborer des politiques préventives dans ces zones d'exploitation minières. Des politiques qui permettent d'anticiper sur les conflits et de les désamorcer. Des affrontements qui ont causé des dommages et qui pouvaient être plus graves sans l'intervention énergiques des Forces de l'ordre. La première fois, durant la bagarre entre orpailleurs maliens et burkinabè en terre sénégalaise. L'autre exemple noté ces dernières années est la crise à la mine de True Gold (TSX-V, TGM) au Burkina-Faso. Les communautés frustrées par leurs rapports avec la mine ont organisé des manifestations qui ont conduit à une suspension d'activités et des dommages matériels importants.

Une plus grande implication des femmes dans les mécanismes de prévention et de résolution des crises aurait pu permettre d'éviter ces crises de violence. Cependant, cela ne saurait être la seule cause. En effet, la rareté voir l'inexistence de politiques préventives dans ces zones par les représentants de l'état et des organisations en charge des rapports avec les populations des entreprises extractives, est aussi une explication.

Tout cela pour dire que les actions de développement menées dans une zone donnée méritent des actions préventives. Aller dans le sens de voir comment les entreprises doivent accompagner durablement les communautés et cultiver la paix et la sécurité. L'entreprise qui évolue dans une zone, a des relations avec la communauté et, donc, doit mener une politique de collaboration afin de trouver des solutions durables à l'épanouissement de tout le monde. D'où la nécessité d'avoir des indications et la quintessence de la situation de référence. Cela passe obligatoirement par une entente franche avec les

communautés surtout avec les femmes. Dans ces zones extractives ou partout ailleurs, elles ont un fort pourcentage de représentativité. Il est bon de mener des actions vers les femmes, mais il est bon aussi d'avoir une cartographie de ces femmes, de définir leur typologie, de photographier leurs présences et leurs activités... l'entreprise doit avoir la maîtrise de sa zone et les communautés doivent bénéficier de son encadrement. La communauté quant à elle doit appuyer l'entreprise par son travail et sa citoyenneté. D'où la nécessité d'une approche commune (entre l'Etat, les compagnies, les ONG, les populations, la Société civile, Women In Mining...) où l'on mettra l'être humain au-devant de la scène.

Dans une approche genre, l'essentiel est de déterminer le rôle de tout le monde. Dire qui fait quoi, où et comment. Et les femmes, en tant que mères, éducatrices et conseillères, doivent jouer un rôle déterminant pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité, mais surtout pour l'éradication du travail des enfants dans les zones extractives. D'où l'importance d'une prise en compte de l'approche genre pour favoriser l'émergence d'un leadership féminin dans les problématiques de paix et sécurité au Sénégal, en Afrique et dans le monde entier. *«L'approche de Women In Mining Sénégal va dans le sens d'une analyse croisée et non unilatérale et orientée uniquement vers les femmes. Une analyse plutôt orientée homme-femme. Car, dans une approche de développement, il faut arriver à faire le décroisement et considérer l'individu en général. Le concept de genre doit être bâti sur la base de l'harmonie, de la compréhension, de la perception et la réception et le respect de l'autre. Si nous tenons compte de ces aspects, nous pourrions converger vers l'universel et tant que l'universel existera, la femme et l'homme coexisteront. Donc, c'est un problème de prise de conscience et de la citoyenneté».*

## ACHATS LOCAUX DES ENTREPRISES EXTRACTIVES



### CREER DE LA VALEUR AJOUTEE TERRITORIALE

David Roger | BUY YOUR WAY

Dans la famille «*Local Content*», je demande la fille.... Bonne pioche, avec la notion de «*Local Procurement*», ou tout simplement «*Achats Locaux*» dans la langue de Molière.

#### Un moyen de préserver sa «*License to operate*»

Le secteur minier a toujours été sujet de nombreuses attentes quant à sa Responsabilité Sociétale et son impact sur les territoires d'implantations, en particulier sur le continent africain. Souvent bousculé par ses parties prenantes il a dû s'adapter pour conserver sa «*License to operate*».

Le financement d'infrastructures locales et le mécénat ont été les premières expressions de ces politiques de Local Content. Souvent il s'agit d'investissements «*à perte*», non liés au business model de l'entreprise minière : la construction d'hôpitaux, d'écoles et autres centres de santé ont cependant été essentiels pour l'acceptation des exploitations.

Le secteur a également dû faire montre de pédagogie et de diplomatie sur les questions de fiscalité et de redistribution.

La notion de Local Content s'est depuis élargie à des actions beaucoup plus en lien avec le compte de résultat et la performance d'entreprise. Le recrutement local, entre autres, au cœur des préoccupations de Women in Mining Sénégal, est un levier de création de valeur à terme et nourri le capital immatériel de l'entreprise (fidélisation, limitation du turnover, coûts limités du transport de personnel, etc.). Dans le même moule, les Achats locaux font leur entrée dans la stratégie d'entreprise.

#### Un levier essentiel de performance pour les entreprises

Pour un secteur industriel comme celui des mines et des industries extractives, il faut noter que la part des Achats représente 50 à 60% du

Chiffre d'Affaires. L'«*effet de marge*» (c'est-à-dire le moyen de la maintenir ou de l'augmenter), est deux fois supérieur via les gains sur Achats que par l'augmentation des ventes et du CA..... Dans ces conditions, on peut comprendre la frilosité de certaines entreprises à s'adresser à des fournisseurs locaux peu structurés, voire totalement absents des zones de production. Cependant, quelques Directions Générales éclairées montrent la voix.

Au Ghana par exemple le Directeur Général de Tullow Oil, Aidan Heavey, souligne souvent le caractère stratégique de l'engagement envers des fournisseurs locaux à travers la nécessaire réactivité, la proximité, continuité des opérations ainsi que la fidélité des fournisseurs sur le long terme. Tullow Oil et Newmont ont d'ailleurs été moteurs de la création de l'African Partner Pool, lancée par l'organisation à but non lucratif, Invest in Africa. Cette plateforme permet l'accompagnement des fournisseurs ghanéens, en particulier de l'industrie extractive et la mise en relation, via une sorte de pré-référencement, entre donneurs d'ordre et fournisseurs. A noter que des entreprises d'autres secteurs participent au projet car des mutualisations sont possibles sur des achats non spécifiques au secteur extractif.

A noter la création récente de son pendant sénégalais, la plateforme Valeurs AfricAchats. Cette association revêt un intérêt particulier par son ouverture inter-sectorielle et sa philosophie de travail en écosystème (universités, associations d'entrepreneurs, agences de l'Etat, etc.). L'approche inter-sectorielle est une ouverture pour le secteur minier. Car au-delà des biens et services spécifiques au secteur, de nombreux

besoins peuvent être mutualisés avec d'autres secteurs. Le renforcement des capacités de certains fournisseurs passe, entre autres, par la diversification de leurs débouchés.

On peut également saluer la création de son pendant côté fournisseur, l'association ASFIM (Alliance Sénégalaise des Fournisseurs des Industries Minérales), inspirée d'associations au Canada et de l'ABSM (Alliance des fournisseurs Burkina de biens et Services Miniers) au Burkina Faso.

Au Sénégal, après 2 ou 3 ans de tâtonnement, c'est Teranga Gold qui se montre l'entreprise la plus engagée, via le site de Sabodala, avec un programme ambitieux dans la région de Kédougou. Ainsi l'entreprise détenue à 95% par nos amis canadiens, investi dans un programme d'accompagnement des fournisseurs locaux (quincaillerie, construction métallique, agroalimentaire) afin de développer des compétences susceptibles de servir sa performance. Le chemin sera long mais la volonté est là mais le jeu en vaut la chandelle car il s'agit de faire émerger des fournisseurs viables et de qualité, capables de servir les intérêts économiques et sociétaux de Teranga Gold pour les 30 ans à venir dans la région.

Malheureusement, trop souvent encore, nous citons les mêmes bons élèves : Teranga Gold, Newmont, quelques acteurs engagés au Burkina ou au Mali. Si se jeter à l'eau n'est pas évident on note de bons travaux de synthèse et des lignes directrices, voire des méthodologies, plutôt bien faites éditées par l'IFC, entité de la Banque Mondiale (exemple en 2011 du rapport : A guide to getting started in local procurement).

# Notre engagement

- **LE RESPECT** : nous mènerons nos activités dans le respect des cultures, des coutumes, des valeurs sociales, des lois et des droits de la personne.
- **L'ENGAGEMENT** : nous maintiendrons l'appui des communautés hôtes et des gouvernements en établissant un dialogue réceptif et significatif.
- **LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ** : nous ferons la promotion d'un environnement de travail où la santé et la sécurité constituent la priorité.



 **IAMGOLD**<sup>®</sup>  
CORPORATION

[www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)

©/MC Marques de commerce déposées/marques de commerce d'IAMGOLD Corporation

## FOCUS DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES



### VERS UNE ECONOMIE VERTE AU SENEGAL !

Mame Coudou Ndiaye | WIM SENEGAL

**Le développement durable vise l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens par la prise en compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle.**

En effet, dès 1995 le Sénégal a marqué son attachement profond à l'atteinte des objectifs de développement durable par la mise en place de la Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) pluridisciplinaire et la formulation en 2007 de la première mouture de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD). Après la conférence de Rio 2012, le Sénégal s'est résolument engagé à promouvoir le développement durable, au niveau national et local, en s'appuyant sur le levier choisi par la communauté internationale, l'Économie Verte. Le rapport des consultations menées à cet effet intitulé «**Le Sénégal que nous voulons**» a décliné les principaux défis et enjeux locaux du développement durable avec une nouvelle orientation qui s'articule autour du deuxième axe stratégique notamment la promotion d'une économie compétitive et créatrice d'emplois décents.

Dans sa structuration, l'économie verte regroupe deux types d'activités: Les activités économiques classiques réalisées avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs d'énergie, et les éco-activités, dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles ;

Les activités de l'économie verte s'inscrivent dans un objectif de croissance verte : il s'agit de favoriser un développement durable donc soutenable pour l'environnement sur le long terme et qui puisse générer des emplois verts et verdissants. L'économie verte est un concept relativement nouveau dans les pays africains. Elle vient à bonne heure et inspire l'originalité par l'approche particulière qu'incarne sa transversalité et son attachement aux fondamentaux du développement durable Aujourd'hui, malgré son

identification, par l'Organisation des Nations Unies, comme un levier pour accélérer le développement durable, son intégration dans les stratégies nationales et sectorielles reste timide ou peu cohérente. Dans le cas du Sénégal, la stratégie nationale de développement durable l'intègre avec une bonne articulation avec le référentiel de politique économique et social, le Plan Sénégal Emergent (PSE). Mais, la mise en œuvre de cette volonté de promouvoir l'économie verte dans tous les secteurs d'activité reste encore un grand défi.

Le Document d'Orientation Stratégique vers l'économie verte au Sénégal montre des distorsions énormes notamment dans le niveau de prise en compte du secteur extractif qui présente beaucoup d'externalités négatives. En effet, de la phase de recherche à la fermeture des mines et carrières en passant par l'extraction, le secteur minier reste l'un des plus offensifs en matière d'agression de l'environnement. Aujourd'hui, si l'économie verte peut permettre de porter la croissance à 7% à l'horizon 2037, les efforts pour y arriver ne devraient pas sous utiliser le secteur minier qui figure parmi les six secteurs prioritaires choisis pour arriver à cette performance. Aussi, il devrait davantage tenir compte des enjeux nouveaux de la découverte de pétrole et de gaz au Sénégal.

La première édition des journées de l'économie verte au Sénégal s'est tenue en novembre 2015. L'objectif principal de cet événement était d'offrir aux acteurs nationaux, une plateforme d'échange sur le cadre politique et stratégique pour stimuler l'action en faveur de la transition vers une économie verte au Sénégal Le Document de Stratégie de Promotion des Emplois Verts adopté lors de ces journées ne prend pas en compte les initiatives connues du secteur

extractif qui pourtant reste une niche sûre d'opportunités d'emplois verts et verdissants.

Bien que l'économie verte soit transversale, les actions menées dans l'optique de promouvoir les emplois verts devraient intégrer de façon appropriée, les secteurs qui utilisent les modes de production les plus préjudiciables à l'environnement notamment l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz. Le défi de la transition vers l'économie verte et son application au niveau sectoriel doit être relevé de façon optimale et intégrée en fonction des enjeux et perspectives de verdissement de chaque secteur d'activité en vue de favoriser des modes de gouvernance verte et de verdissement des opérations minières, pétrolières et gazières. Le développement durable est un processus, c'est pour cela que son application passe par des stratégies, une planification. Fort heureusement, une perspective d'Orientation de la Gouvernance des ressources minérales vers l'économie verte s'offre au Sénégal.

Sa réalisation passe nécessairement par une synergie d'actions et de réflexion, une approche endogène et inclusive, inspirée des standards internationaux et surtout qui valorise en même temps les ressources humaines et naturelles. Pour orienter de façon effective la gouvernance des ressources minérales vers l'économie verte, toutes les parties prenantes ont leurs partitions à jouer mais les pouvoirs publics ont un rôle de premier plan : Il s'agit d'abord de la formulation d'une stratégie d'orientation de la gouvernance des ressources minérales vers l'économie verte. Ensuite, relever le défi de l'opérationnalisation et la définition d'un cadre de mise en œuvre de la gouvernance verte et du verdissement des opérations extractives.

# ◀ CHANGEMENTS CLIMATIQUES & RSE



## INTEGRER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Aminata Cissé | WIM SENEGAL



Le changement climatique figure actuellement parmi les questions les plus importantes à l'ordre du jour politique et économique mondial. Les risques liés aux changements climatiques sont réels et se font déjà sentir dans beaucoup de secteurs d'activités et de systèmes de production essentiels à la survie humaine, la sécurité alimentaire et la santé. Il est prévu que le réchauffement de la planète entraîne une montée du niveau des mers de 20cm d'ici 2030 et de 80cm en 2080 (World Bank Group, 2014). Selon les scientifiques, le réchauffement planétaire serait dû en grande partie aux gaz rejetés en excès dans l'atmosphère par les activités humaines et pourrait atteindre 1,1° à 6, 4° Celsius d'ici 2100 (Rapport de synthèse du GIEC11 2014), si aucune mesure d'adaptation n'est prise, les dommages pourraient lui coûter jusqu'à 7% de son produit intérieur brut (PIB) d'ici 2100 (PNUE, 2013).

Le Sénégal qui est un pays sahélien et côtier, subit de plein fouet les impacts du changement climatique (déforestation, sécheresse, irrégularité des pluies, inondation, avancée de la mer, etc.) Les changements climatiques ont occasionné d'importantes perturbations des systèmes de production forestiers, pastoraux et agricoles et les populations affectées ont ainsi besoin de lutter en priorité pour le maintien de la sécurité alimentaire, de leurs conditions de vie et s'adapter aux effets du changement climatique.

### Atténuation et adaptation, deux approches complémentaires pour faire face au changement climatique.

L'atténuation et l'adaptation représentent en effet, deux options cruciales pour traiter les effets du changement climatique. Les industries extractives, qui sont elles aussi exposés aux risques du changement climatique (rareté de l'eau qui paralyse les opérations, impacts sur les actifs physiques, interruption de la chaîne logistique, main d'œuvre en mauvaise santé, etc.) doivent dès à présent mettre en œuvre des stratégies d'atténuation pour prévenir de manière concrète le réchauffement à travers des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Une des stratégies de réduction de ces émissions pour le secteur minier par exemple, consisterait au rationnement efficace de l'électricité ou/et la production d'énergie hydraulique et l'exploitation de sources d'énergie sobres en carbone pour remplacer les engins à moteur diesel pour les activités de broyage, de concassage, de ventilation, de pompage de l'eau etc.

### La RSE comme levier ?

Dans le cadre de leurs actions RSE et de leur participation au développement durable de leur territoire d'implantation les industries extractives gagneraient à

intégrer l'adaptation au changement climatique.

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) l'adaptation se définit comme étant « l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques présents ou futurs ou à leurs effets afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques. » S'adapter au changement climatique, signifie ainsi réduire la vulnérabilité aux risques climatiques en cours et à venir.

Or les changements climatiques n'affectent pas de la même manière toutes les personnes au sein d'une communauté donnée. Du fait de leur position au sein de la société, les femmes vivent de manière générale dans une situation de vulnérabilité économique et sociale. Il est donc prépondérant de mettre en place un ensemble de mesures et de stratégies en vue de promouvoir l'équité de genre et garantir la promotion de la femme et des autres groupes vulnérables. En intégrant le changement climatique dans leurs politiques RSE, les industries extractives pourront aider leurs communautés hôtes à s'adapter au changement climatique dans les domaines, de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie.

## ◀ INTERVIEW

# «Créer les conditions de création et de redistribution équitables des richesses dans le secteur minier...»

**INNOCENCE NTAP NDIAYE** | Présidente du Haut Conseil du Dialogue Social



Pour sa 2<sup>ème</sup> édition, WIM MAG s'est intéressé au thème de «la Promotion des Industries Extractives et la Médiation Sociale». A ce titre, nous nous sommes entretenues avec Innocence Ntap Ndiaye, Présidente du Haut Conseil du Dialogue Social (HCDS) sur des questions comme le rôle du HCDS, l'impact des conflits dans le secteur extractif sur la stabilité sociale et économique d'une région voire d'un pays, la transition vers l'économie formelle et la participation aux marchés du secteur minier, etc.

**Madame la Présidente, vous avez tout dernièrement organisé une caravane pour la promotion du dialogue social à travers le Sénégal. Pouvez-vous nous rappeler les missions du HCDS et quelles sont vos ambitions en tant que Présidente de ce Conseil ?**

Permettez-moi, tout d'abord, de rappeler que la décision du Chef de l'Etat d'instituer le Haut Conseil du Dialogue Social découle, en droite ligne, de sa volonté de placer le dialogue social au cœur des interventions du Gouvernement et d'en faire un outil de relance de notre économie et de raffermissement de la cohésion sociale.

Sous ce rapport, le Haut Conseil du Dialogue social contribue à la promotion du dialogue social dans les secteurs public, parapublic, privé, et l'économie informelle. Il a pour missions, entre autres, de procéder à des facilitations et /ou des médiations sociales entre les acteurs sociaux ; ensuite, d'appuyer les acteurs en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits sociaux, notamment par le biais de la formation ; aussi, de mettre en place des mécanismes adaptés de dialogue social à l'échelle nationale et sectorielle ; puis, de mener ou de faire mener toute étude jugée utile sur la situation et les perspectives du dialogue social ; enfin, d'établir le rapport annuel sur l'état du dialogue social et de le soumettre au Président de la République.

Une des spécificités du Haut Conseil du Dialogue social est qu'il est un organisme tripartite autonome renfermant en son sein des représentants des organisations d'employeurs (10), des travailleurs (10) et du Gouvernement (10).

Cette représentation des acteurs du Monde du Travail garantit une implication de ces derniers dans l'atteinte des objectifs fixés et permet de tirer profit de leurs expériences.

Pour ce qui concerne la Caravane évoquée, on peut considérer que ce sont deux volets de la Caravane de promotion du Dialogue social inscrits en bonne place dans notre Plan d'Actions Triennal 2015-2018 que nous avons commencé à mettre en œuvre.

*« Nous envisageons de contribuer à la réactualisation de la Convention collective des Industries extractives pour créer les conditions de création et de redistribution équitable des richesses dans le secteur au sein duquel vous évoluez »*

Il s'agit notamment, pour le premier volet, de visites effectuées auprès des Chefs religieux qui constituent des leaders d'opinions afin de les informer sur les missions de l'Institution qui recourent en partie les fonctions de médiateurs sociaux qu'ils ont toujours exercé.

A ce jour, des délégations du HCDS conduites par ma modeste personne, ont été reçues successivement par Serigne Abdoul Aziz Sy Al Amine, porte parole du Khalife général des Tidjanes, Cheikh Ahmed Tidiane Sy ; par Cheikh Sidi Mokhtar Mbacké, Khalife général des Mourides et Serigne Moustapha Cissé, Khalife de Pire.

Nous allons poursuivre avec l'Eglise et les autres foyers religieux. Pour le second volet, il s'agit d'activités de sensibilisation des acteurs de l'économie informelle pour faciliter leur transition vers l'économie

formelle en partenariat avec le Ministère en charge des PME et du Secteur informel et le Bureau International du Travail.

Nous venons d'ailleurs de tenir la 6<sup>ème</sup> session du HCDS sur le thème «Le Dialogue social, un levier pour la formalisation et le développement des PME», sous la présidence effective du Ministre du Commerce, Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME.

**Plusieurs organes au Sénégal s'activent autour de la médiation sociale, le HCDS, la Médiature de la République, aussi le Conseil Economique Social et Environnemental. Qu'est-ce qui vous différencie de ces autres organes ? Quelles sont les limites de vos attributions en matière de dialogue social ?**

Le Conseil Economique social et Environnemental renferme, certes, en son sein des représentants des travailleurs et des employeurs, mais le Gouvernement n'y est pas représenté. Bien qu'étant une autorité indépendante, le Médiateur de la République n'est pas compétent dans les matières, conflits, litiges ou différends pouvant opposer des personnes physiques entre elles ou une personne physique à une personne morale de droit privé.

Le Haut Conseil du Dialogue social fait partie du cadre institutionnel mis en place par les pouvoirs publics avec l'adhésion des partenaires sociaux. C'est à ce titre qu'il lui est assigné, entre autres, la mission de procéder à des médiations entre acteurs sociaux pour aplanir les différends nés des relations de travail.

Cependant, compte tenu de la complexité des conflits qui ne recouvrent pas toujours une seule dimension, il s'avère difficile de délimiter les domaines de compétence des différents intervenants dans le champ de la médiation. Néanmoins, de par sa composition tripartite, sa posture autonome et la mission de promotion du dialogue social qui lui est dévolue, le Haut Conseil du Dialogue social réunit les conditions lui permettant de mener des

médiations dans le cadre des relations professionnelles.

Dans cette perspective, sans être un arbitre, encore moins une partie à la négociation, notre rôle est d'aider les parties en conflit à trouver des compromis fondés sur des règles d'équité qu'elles auront dégagées de leurs discussions.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur les principes de neutralité et d'impartialité qui guident toutes nos initiatives. Par ailleurs, en favorisant le mode de saisine fondé sur le volontariat, qui est un autre principe suscitant la libre adhésion, le caractère tripartite de notre institution facilite le consentement mutuel des parties au conflit tout en restaurant le lien social.

Animé par le souci constant de contribuer à l'amélioration des relations entre les parties nous nous obligeons à dépasser l'exposé contradictoire des faits désignant, à l'instar du procès, victime et mis en cause. Nous estimons que c'est la seule attitude qui vaille pour parvenir à la résolution du conflit en privilégiant la compréhension mutuelle des protagonistes. Toutefois, il convient de souligner que la distinction des médiations sociales, opérée à partir de la caractérisation des conflits ne doit pas être comprise de manière rigide. Même si cette différenciation semble relativement appropriée pour spécifier les différentes expériences du champ de la médiation sociale, nous sommes conscients qu'il existe dans la réalité de nombreuses interférences dans la recherche de solutions aux conflits.

Ce constat nous permet de comprendre que la médiation puisse se situer à plusieurs niveaux et interpeller différents acteurs ou institutions. C'est pourquoi, il me semble utile d'identifier clairement, les rôles, missions et attributions des acteurs et structures impliqués dans la médiation sociale ; ensuite, les opportunités de mise en place de passerelles entre ces derniers, un meilleur partage d'informations sur les règles et mécanismes de saisine des différents 5 organes de la médiation sociale, enfin, les domaines de collaboration en vue d'accroître leurs capacités et moyens d'intervention.

**Depuis 2014, Women In Mining Sénégal a choisi comme thème de son programme d'activités : « Promotion des Industries Extractives et Médiation Sociale ». En effet, les conflits dans le secteur extractif ont un impact majeur sur la stabilité sociale et économique d'une région voire d'un pays. Quel rôle pouvez-vous jouer dans l'apaisement des tensions sociales qui peuvent exister dans les zones d'opérations et qui impactent très souvent les femmes ?**

Je voudrais ici relever la pertinence du thème de votre programme d'activités qui porte sur «*Promotion des Industries Extractives et Médiation sociale*».

En effet, cette thématique occupe une place centrale dans notre Plan d'Actions triennal 2015 – 2018, notamment dans la mise en place de comité de dialogue social, la réactualisation des conventions collectives et la promotion du dialogue social au sein des entreprises sur les initiatives de Responsabilité sociétale des entreprises. La convention collective des Industries extractives date d'avril 1960 et ses annexes de classification des emplois sont devenues obsolètes.

Et dans un contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent qui prévoit pas moins de six (6) projets phares dans le domaine des «Mines et fertilisants» et une réforme phare relative à la «Maximisation de la valeur minière captée par le Sénégal», il convient de créer les conditions de promotion de relations professionnelles apaisées au niveau des industries extractives.

C'est dans cette perspective que nous envisageons de contribuer à la réactualisation de la Convention collective des Industries extractives pour créer les conditions de création et de redistribution équitable des richesses dans le secteur au sein duquel vous évoluez.

Dans la répartition de ces richesses, il est aussi important de créer des mécanismes pour que les populations des zones d'implantation de ces industries extractives bénéficient de manière appréciable des retombées

de toutes les activités liées à l'exploitation des ressources minières.

Le dialogue social constitue à cet effet un instrument adéquat pour recenser les bonnes pratiques dans le cadre de la RSE et offrir à tous les acteurs (travailleurs, employeurs, collectivités locales etc.), un cadre approprié d'échanges sur les voies et moyens idoines pour les zones d'opérations se développent de manière harmonieuse et durable.

Le thème du SIM 2016, «le secteur minier, un levier de développement territorial» montre l'importance des collectivités locales dans notre ascension socio-économique. Or, le secteur informel représente une part importante dans notre économie malgré le potentiel offert par le secteur des mines par exemple afin que nos PME puissent capter les capitaux.

**Comment compter vous œuvrer et participer à la transition vers l'économie formelle et la participation aux marchés du secteur minier ?**

Au Sénégal, l'économie informelle représente plus de 50% de la valeur ajoutée et près de 90% des emplois. Par ailleurs, les PME, dont une bonne part évolue dans le secteur informel, jouent un rôle prépondérant dans le développement socio-économique du Sénégal.

De manière plus spécifique, dans le secteur des mines, des opportunités existent pour accroître la contribution des PME à la croissance économique, notamment en les associant davantage dans les chaînes d'approvisionnement liées aux zones d'opérations.

C'est dans ce cadre que, pour le bénéfice des acteurs de l'économie informelle, le Haut Conseil du Dialogue social a prévu de réaliser des activités relatives à la réalisation d'une cartographie de familles d'acteurs de l'économie informelle, ensuite, l'information de ces familles sur les moyens, la nécessité de s'organiser en structures de défense de leur corporation et sur les programmes d'extension de protection sociale ; de même, la sensibilisation de

ces familles sur les procédures de formalisation de leurs unités de production ; enfin, la formation de ces familles en droit syndical, en gestion et en techniques de communication et de négociation collective.

Au delà de l'appui au secteur informel dans la transition vers l'économie formelle et dans la facilitation de sa participation aux marchés, cette approche concourra aussi à permettre au Secteur informel de jouer pleinement son rôle de levier de lutte contre la pauvreté.

**Votre dernier mot ?**

Je voudrais saluer votre engagement à travers votre organisation «Women in Mining Senegal » qui contribue à promouvoir les femmes qui évoluent dans le secteur des industries extractives en occupant des emplois dans les mines, la maintenance, l'administration, la santé et la sécurité au travail. En procédant ainsi, vous servez de modèles aux jeunes générations.

A ces jeunes générations, je voudrais soumettre l'importance qu'elles doivent accorder aux problématiques du genre et du dialogue social qui ont en commun la transversalité de leurs approches.

En effet, par sa transversalité, le genre peut permettre de promouvoir l'égalité des opportunités et des droits pour les hommes et les femmes mais aussi de transformer les inégalités systématiques en législation, en politiques, en programmes et en structures équitables et justes.

Mais, pour y arriver et pour permettre à l'humanité de faire de grands bonds dans cette direction et dans tous les domaines du reste, le dialogue social doit être mis à profit.

Il s'agit là du sens qu'il faut donner à la mise en place au sein du HCDS de la Commission «Genre et Relations professionnelles» qui s'occupe de la prise en charge de cette problématique.

## ◀ INTERVIEW SALON INTERNATIONAL DES MINES (SIM DU SENEGAL) | ENJEUX, PERSPECTIVES ET AVANCEES MAJEURES

«Le SIM est une bonne vitrine pour nos projets et investissements...»



**ABDOUL AZIZ SY** | Président de la Chambre des Mines du Sénégal

Créée le 05 juin 2013, la Chambre des Mines du Sénégal (CMDS) regroupe une trentaine de sociétés minières locales et internationales agissant dans les domaines de l'exploration et l'exploitation minière.

**En tant que Président de la Chambre des Mines du Sénégal qui regroupe une bonne partie des compagnies minières, pouvez-vous nous dire votre perception des enjeux et impacts de cet événement notamment pour les compagnies minières ?**

Le SIM est devenu un rendez-vous incontournable des acteurs miniers opérant dans la sous-région ouest africaine et des administrations en charge du secteur minier de ces pays.

La chambre de mines du Sénégal a pour vocation, au-delà de la défense des intérêts de ses adhérents, de faire la promotion du potentiel du Sénégal en ressources minérales et de porter à l'attention de l'opinion, la bonne et correcte information sur l'importance et la réalité de sa contribution dans l'économie nationale ainsi que les valeurs de transparence et de bonne gouvernance qu'elle prône. A cet égard, le SIM constitue une bonne occasion d'accéder au grand public, de présenter et de communiquer sur ce que nous faisons en plus d'être une bonne plateforme d'échanges, de partage d'expérience et de tissage de partenariats commerciaux, sociaux et d'affaires profitables à tous. Le SIM offre une bonne couverture médiatique et comme il n'est pas toujours aisé d'accéder aux plus hautes autorités, la présence effective du Chef de l'Etat et du Chef du Gouvernement qui prennent le temps de passer visiter les stands des exposants respectivement à l'ouverture et à la clôture du salon, offre ainsi une bonne opportunité de faire passer quelques messages.

Les enjeux sont évidemment importants aussi bien pour les pouvoirs publics en termes de promotion, de visibilité et de communication sur les potentialités et opportunités du secteur minier sénégalais que pour les opérateurs

miniers. Pour ces derniers, il s'agit de promouvoir leurs projets, médiatiser leurs actions qu'elles soient sociales ou économiques, nouer au besoin des partenariats. Les sous-traitants et fournisseurs de biens et services miniers trouvent là un terrain propice au marketing de leurs produits et services et d'engranger quelques contrats. L'enjeu pour le grand public est de découvrir l'arrière-scène des projets miniers, et peut être de se trouver une vocation pour certains et pour d'autres un emploi.

S'agissant de l'impact de cet événement, il reste encore à évaluer de manière plus approfondie. L'impact semble se limiter pour l'instant aux trois journées de surmédicalisation du secteur et de réseautage hélas bien circonscrit.

**Les compagnies minières sont un des acteurs majeurs qui participent au SIM. En termes de satisfaction, pouvez-vous nous dire si l'organisation du SIM, de manière générale, est à la hauteur des attentes des entreprises engagées pour cette rencontre ?**

En termes de visibilité, le SIM est une bonne vitrine pour nos projets et investissements, en effet il y a au plan national une très bonne médiatisation de l'évènement. Les attentes des compagnies minières du SIM sont diverses et variées. Certaines entreprises y viennent pour chercher des opportunités d'investissement et se renseigner davantage et plus directement sur certains projets de leurs concurrents ou dans le cadre d'éventuelles cessions ou acquisitions, certains de nos adhérents comme les fournisseurs de biens et services y viennent pour des objectifs commerciaux et dans le but de négocier des contrats, d'autres y viennent pour rencontrer les autorités ou suivre les présentations et les ateliers. En termes de réponse aux attentes ou de satisfaction, le bilan est mitigé.

**Qu'est-ce que les entreprises aimeraient voir de plus ou de moins au prochain SIM ? Et quelles sont les axes d'améliorations que vous suggérez ?**

Le SIM gagnerait à se tenir sur deux journées seulement et en vérité le troisième jour est quasiment inutilisé, la plupart des participants remballent d'ailleurs leurs affaires à la fin de la deuxième journée. La qualité des stands d'exposition mérite d'être améliorée, c'est peut-être lié à des contraintes logistiques du cadre abritant le salon.

Il manque, à mon avis, une meilleure plateforme pour le réseautage et les sessions BtoB ou BtoA. Le secrétariat du SIM devrait songer à mieux aménager des instances de networking et faciliter l'organisation de rendez-vous avec les autorités pour les entreprises qui le souhaitent. J'aurais suggéré qu'il soit aménagé, en marge du salon, une rencontre de haut niveau entre les acteurs majeurs de l'industrie minière avec les plus hautes autorités pour passer en revue et échanger sur les sujets et problématiques d'actualité et critiques du secteur minier, une sorte d'instance de résolution de problèmes.

Un point important à corriger est le respect du programme du salon. Les sessions ne démarrent quasiment jamais à l'heure convenue et ne se tiennent non plus pas dans les plages horaires allouées. Les modérateurs de haut niveau annoncés se font souvent représenter. Il est arrivé même qu'ils ne se fassent pas représenter du tout et il faut, à la main levée, trouver un remplaçant qui ne s'est pas préparé pour modérer un panel sur des sujets pointus. On sent un intérêt plus porté sur la cérémonie protocolaire que sur les panels, plénières et expositions qui constituent, pourtant, la substance du salon.

## INTERVIEW

### « Vers un Salon Régional des Mines et des Carrières avec les acteurs locaux »

**Rokhaya Samba DIENE** | Directrice de la Prospection et de la Promotion Minière



**Pour la première fois, l'honneur est donné aux Dames et organiser un salon peut sembler assez simple. Pourtant, la réussite d'un tel événement peut impliquer beaucoup de paramètres. En tant que Directrice de la Prospection et de la Promotion Minière et Organisatrice de cette 4<sup>ème</sup> édition, parlez-nous des challenges et de votre approche pour la réussite d'un tel évènement ?**

Vous savez, depuis la 1<sup>ère</sup> édition de SIM Sénégal, les dames ont toujours été à l'avant-garde car c'est moi-même et mon équipe qui dirigeons le Comité d'organisation. La particularité de cette année, c'est que l'organisation a relevé encore de nous mais particulièrement de la nouvelle Direction, chargée de la Promotion du secteur. C'est vous dire donc tout l'intérêt que nos autorités accordent à la visibilité nationale et internationale du secteur minier sénégalais.

Le défi d'une telle organisation est certainement d'arriver à avoir une participation-record des acteurs-clefs du secteur minier et les chiffres parlent d'eux-mêmes : tout l'espace d'exposition du King Fadh a été occupé avec 90 stands et même le jardin, 560 participants et une présence remarquable des institutions comme l'OIF à travers l'IFDD.

L'approche est la même que les éditions précédentes avec un Comité d'organisation dynamique, autour de mon équipe composées non seulement d'agents de l'administration minière mais aussi des Ministères en

charge de la Santé, de l'Intérieur et des Affaires étrangères et de notre partenaire, la Société AMETRADE Ltd.

Organiser n'est jamais facile surtout quand il s'agit d'une manifestation d'une telle envergure qui réunit diverses parties prenantes dont les intérêts peuvent être divergents. SIM Sénégal est un événement qui dépasse les frontières du Sénégal et qui, tous les deux ans, est inscrit dans le calendrier des grands évènements miniers du Monde.

**Votre Direction est chargée de faire la promotion du secteur minier, quels sont les enjeux et les impacts de la tenue d'un tel évènement pour le développement du secteur minier sénégalais ?**

Notre objectif est de renforcer la visibilité nationale et internationale du secteur minier sénégalais à travers l'organisation et la participation aux espaces de promotion des investissements miniers. Il s'agit, pour nous, d'assurer une large diffusion, auprès des usagers du service public des mines et de la géologie et des investisseurs miniers, de tous les documents et renseignements relatifs à la géologie, à la recherche, à l'exploitation ou à la valorisation de substances minérales au Sénégal.

C'est en ce sens que le Salon constitue, pour nous, un lieu de choix pour l'atteinte de nos objectifs tout comme les autres manifestations nationales comme internationales où des tribunes nous sont offertes comme le PDAC à Toronto, le Mining Indaba en Afrique du Sud, les JMP du Mali, les Mauritanides de la Mauritanie,

ECOMOF de la CEDEAO, etc.

**Dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation du Salon, prévoyez-vous des axes d'amélioration et des perspectives pour mieux booster le secteur minier à travers l'organisation du SIM ?**

Pour permettre une meilleure implication des nationaux dans le SIM, nous envisageons l'organisation, en année impaire, d'un Salon Régional des Mines et des Carrières avec les acteurs locaux du secteur minier. A ces acteurs, nous donnerons une visibilité internationale pour leur permettre de se préparer à intégrer les grands fora comme le SIM et autres manifestations d'envergure du secteur minier.

**Votre dernier mot ?**

Adresser mes salutations et remerciements aux sponsors, aux participants, aussi à notre partenaire depuis 8 ans, la Société AMETRADE Ltd, dont l'appui a toujours été déterminant dans l'organisation du Salon.

Adresser également mes remerciements à nos voisins et homologues des Départements chargés des mines d'Afrique de l'Ouest qui ont tous répondu favorablement à notre invitation.

Rendre hommage à nos autorités pour la confiance encore renouvelée en acceptant l'organisation de la 4<sup>ème</sup> édition du SIM Sénégal et donner rendez-vous à tous pour SIM Sénégal 2018 prévu les 6, 7 et 8 novembre 2018 !

## ◀ INTERVIEW

### « Il faut mettre en place un Conseil National des Mines... »

**Ibrahima Sory DIALLO** | Président de la Coalition «Publiez Ce Que Vous Payez Sénégal»



**Le Sénégal, depuis 2010 organise tous les deux ans, le Salon international des Mines, en tant que Président de la coalition «Publiez Ce Que Vous Payez» et membre de la société civile, parlez-nous de votre perception sur l'organisation d'un tel Salon au Sénégal ?**

Tenir tous les 2 ans un salon international des Mines durant lequel plusieurs investisseurs dont certaines sont de classe mondiale, des administrations minières comptabilisant plusieurs années d'expérience dans le secteur, des industriels et leurs dernières trouvailles technologiques et des activistes se côtoient, est une excellente initiative que nous saluons à sa juste valeur en ce sens qu'elle permet non seulement de vendre la destination Sénégal, mais aussi de nous livrer toute une batterie d'informations sur les opérations minières en cours, les perspectives et les contraintes qu'il est difficile d'appréhender en dehors du salon.

**Quels sont, selon vous, les enjeux et impacts de l'organisation du 4<sup>ème</sup> SIM pour le développement du secteur minier national ?**

A mon avis, les enjeux sont énormes et complexes. Certes, il faut attirer le maximum d'investisseurs à travers un régime juridique et fiscal incitatif, mais

aussi penser à engranger le maximum de retombées économiques et sociales, et dans le strict respect des droits humains.

Ce salon est une excellente occasion pour nos administrations minières de nouer des partenariats avec certains instituts ou organismes pour davantage renforcer leurs capacités et aussi chercher à mettre en place. Comme l'avait souhaité le chef de l'Etat, justement à l'occasion d'un salon du genre tenu ici à Dakar, une école des Mines, du Gaz et du Pétrole. Vous conviendrez avec moi que le secteur nécessite des profils pointus qui ne courent malheureusement pas les rues chez nous.

Maintenant, par rapport aux impacts des différents salons, seuls les organisateurs pourraient répondre à cette question, eux qui ont fixé des objectifs et des résultats à atteindre.

**Le thème du SIM est «Secteur minier, un levier de développement territorial», quelle approche préconisez-vous pour l'atteinte d'un tel objectif ?**

C'est d'abord une approche inclusive. Nous avons préconisé la mise en place d'un Conseil National des Mines au sein duquel les entreprises minières, les administrations minières, les parlementaires, les élus locaux

et les organisations de la société civile siègeraient pour échanger sur le secteur et les opportunités de développement qu'il offre au pays.

Ensuite, nous avons émis le souhait de voir la création d'un fonds de développement local qui serait alimenté à hauteur de 1% des bénéfices de chaque entreprise, et qui s'ajouterait au Fonds de péréquation et d'appui des collectivités locales qui ne serait pas uniquement destiné à l'équipement des collectivités locales. Autre chose qui nous semble intéressant, c'est que les collectivités locales aient la possibilité de parapher des conventions de partenariat avec les entreprises minières évoluant sur leur territoire. Le tout doit être couronné par un bon plan stratégique intégré de communication qui fait grandement défaut, il faut l'admettre.

**Votre dernier mot ?**

Notre dernier mot sera d'inviter l'Etat à poursuivre la concertation et le dialogue surtout avec les acteurs de la société civile pour une gestion transparente et davantage de Recevabilité, facteurs d'un environnement stable des opérations minières. En outre, nous aimerions que ces salons soient aussi mis à profit pour se pencher sur l'exploitation artisanale de l'or qui pose énormément de problèmes, surtout en termes de sécurité et de dégradation de l'environnement.



**GRANDE CÔTE**  
OPERATIONS SA  
*Du Sable au Zircon*

## INTERVIEW

### « Faire du SIM, un rendez-vous du donner et du recevoir entre investisseurs privés nationaux et internationaux, et l'Etat »



**Lika SCOTT** | Présidente Women In Mining Sénégal

**La 4<sup>ème</sup> édition du Salon International des Mines est marquée par la tête de file de l'organisation, une Dame ! Une première depuis 2010 ! En tant que Présidente de Women in Mining Sénégal, association regroupant les femmes du secteur extractif comment avez-vous perçu cette particularité du SIM 2016 ?**

Cette année, le Salon International des Mines est organisé pour la première fois par la Direction de la Promotion et de la Prospection Minière qui, effectivement, est dirigée par une femme, le Docteur Rokhaya Samba Diène. Cela nous reconforte dans notre mission d'œuvrer pour que les femmes soient leaders et accèdent aux instances de décision dans le secteur. Nous ne pouvons donc que nous en réjouir. Si en plus de cela, nous savons la personne compétente qui est à la tête de cette Direction. Au niveau de WIM Sénégal, nous promouvons les femmes, mais la compétence prime. C'est donc un honneur de voir une femme compétente organisée la 4<sup>ème</sup> Edition du SIM, et nous lui apportons tout notre soutien pour la réussite de cette mission.

**Quelles sont vos impressions sur l'organisation de manière générale du SIM depuis 2010 (points forts, axes d'améliorations) ?**

Au-delà de la question de la personne aux commandes de l'organisation, il est important de constater que ce sont des hommes et des femmes braves, d'horizons divers, qui travaillent pour la réussite de cet évènement. D'année en année, nous notons des améliorations sur le contenu des thèmes choisis, et certainement une plus grande envergure de l'évènement. Ce dernier est vraiment au calendrier du secteur minier au Sénégal et au niveau international. Nous ne pouvons que nous en réjouir car il s'agit là d'un travail sans relâche depuis 2010 qui contribue à la promotion de notre secteur. Toutefois, en tant que participante et citoyenne, je pourrai partager mes impressions et mes attentes dans le cadre d'une amélioration continue.

D'une part sur la forme, le lieu choisi est effectivement l'un des plus prestigieux au

Sénégal et est certainement considéré pour des raisons de sécurité. Toutefois, il serait plus agréable pour les visiteurs de se retrouver dans un espace moins sous forme de labyrinthe. Une plus grande communication permettrait également aux participants de mieux comprendre le fonctionnement du Salon. Il est très difficile pour certains de savoir quelles sont les conférences auxquelles on a droit à assister, qu'est ce qui est payant et qu'est ce qui ne l'est pas, par exemple. Enfin, il serait primordial d'avoir pendant les 3 jours de l'évènement, un espace de coordination de ce qui se déroule en temps réel pour permettre aux participants de profiter au mieux des conférences et des différentes activités.

D'autre part sur le fond, en plus des problématiques pertinentes qui sont soulevées, il serait intéressant de faire un focus sur la promotion du secteur privé national. Par exemple, l'on pourrait dédier une journée ou une demi-journée afin de permettre au secteur privé national qui œuvre dans les Mines et autres filières associées, de pouvoir s'exprimer. L'objectif serait de partager leurs besoins, trouver des partenariats, tirer profit des opportunités offertes par les compagnies minières, etc. En plus de la promotion du secteur, il serait important que le SIM puisse offrir des perspectives pour le développement du secteur industriel également. Pour finir, nous devrions arriver à faire du SIM, un rendez-vous du donner et du recevoir entre investisseurs privés nationaux et internationaux, et l'Etat; mais aussi des autres acteurs dont la participation inclusive contribuerait au développement durable du secteur.

**Le thème de Women in Mining Sénégal est «la Promotion des Industries Extractives et Médiation Sociale» quelles suggestions faites-vous mieux promouvoir et booster le secteur minier sénégalais ?**

Ce serait exactement le reflet de la vision du SIM décrite plus haut. Un rendez-vous du donner et du recevoir entre secteur privé national ou international et l'Etat. En effet, le secteur minier Sénégalais a besoin d'une plus grande participation de son secteur privé national pour investir dans ce domaine car il y'a tant

à faire. Pour l'investissement étranger, l'Etat Sénégalais a pris une excellente initiative en révisant le Code Minier récemment. Nous espérons que ce nouveau code sera un moyen pour attirer les investisseurs mais aussi un moyen de protéger nos populations afin qu'elles puissent bénéficier des retombées économiques de manière équitable et durable.

Il est donc important de communiquer sur les opportunités du secteur aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Au niveau local, il ne s'agit pas seulement d'obtenir un permis et trouver des partenaires pour explorer puis exploiter. Il s'agit principalement de booster toutes les activités connexes nécessaires aux opérations minières et qui sont sous traitées. Il s'agirait d'une promotion efficace et ciblée, une stratégie nationale déployée par l'Etat pour booster tout un système. Car en fin de compte nous sommes dans un système libéral et pour répondre aux exigences du marché il faut allier qualité, compétitivité et crédibilité. Tout un challenge certes mais pour faire une omelette, il faut bien casser des œufs !

Un autre aspect important est la formation des jeunes et le transfert de compétences. Le Sénégal devrait profiter des récentes découvertes pour dresser une vision claire de son système éducatif. Certes, nous ne pouvons pas tout ramener au secteur extractif mais nous devons nous donner les moyens d'avoir des ressources humaines de qualité ; et également apprendre des compétences expatriées en instaurant un système efficace de transfert de connaissances. C'est le moment de se préparer à cela et il n'est pas encore trop tard pour y arriver.

Enfin, nous saluons l'ouverture et le dialogue inclusif auquel le Ministère de tutelle nous convie. Nous avons partagé notre vision dans la révision du nouveau Code minier, et tout récemment dans la Lettre de Politique Sectorielle pour le développement des Mines et de l'Industrie. C'est important d'inclure l'ensemble des acteurs car en matière de développement, l'innovation joue un rôle crucial. Et il ne peut y avoir d'innovation sans diversité.

# ◀ PLAIDOYER GENRE | FEMMES AUX COMMANDES DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

## PRESENTATION



**Nom** | MBAYE ep CARLOS  
**Prénom** | Roseline Anna Coumba  
**Région de naissance** | THIÈS  
**Langue maternelle** | SÉRÈRE - DIOLA  
**Fonction** | Directrice du Contrôle et de la Surveillance des Opérations Minières (DCSOM) / Ministère de l'Industrie et des Mines

## PARCOURS UNIVERSITAIRE

Après l'obtention d'un baccalauréat scientifique en 1997 au Lycée El Hadj Malick SY de Thiès, Mme Roseline MBAYE CARLOS réussit au cours d'entrée à l'IST où elle achève ses études en 2002 avec à la clé le diplôme d'ingénieur de Conception option Géologie.

En 2005, elle opte de se spécialiser en environnement, elle obtient un master professionnel en Hygiène, Sécurité en Environnement à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Poursuivant toujours sur cette voie, elle est également titulaire depuis 2010 d'un Diplôme d'études spécialisées en Environnement et Sécurité Minières de l'Ecole de Mines d'Alès en France.

## MOT POUR LES LECTEURS

La conscience que les richesses minières de nos pays en développement devront être exploitées dans l'objectif unique d'assurer le développement et le mieux-être des populations, m'amène à croire que toutes les parties prenantes ont à y jouer un rôle déterminant.

En effet, le renforcement de la contribution du secteur minier passe par plusieurs instruments, je voudrais ici aborder particulièrement deux d'entre eux.

Tout d'abord, la mise en place d'un cadre juridique qui rééquilibre les rapports entre l'Etat dans son ensemble et les investisseurs du secteur est primordiale. C'est en cela que l'adoption du Nouveau Code minier constitue une avancée intéressante puisqu'il vient renforcer la gouvernance du secteur, l'accroissement des ressources tirées de l'exploitation minière et garantir une redistribution des revenus particulièrement aux populations des zones minières, ainsi que la prise en compte de la dimension environnementale des projets miniers.

Le second instrument sur lequel je voudrais insister constitue

l'éducation et la formation. L'insuffisance de capital humain a été identifiée comme un des facteurs expliquant la faiblesse de notre productivité. Aussi, en misant sur l'éducation, la formation continue, la formation professionnelle, et même la recherche, le Sénégal, pourrait maximiser les retombées de l'activité minière au-delà de celles résultant de la fiscalité ou des emplois fournis aux populations résidant autour des projets miniers.

Les principales parties prenantes du secteur minier, dans l'optique d'atteindre cette maximisation, ont un défi majeur celui de conjuguer tous les efforts vers la mise en place d'un plan de promotion du contenu local en développant des compétences nationales. Dès lors, il convient d'agir sur deux leviers:

- la formation pour disposer des ressources humaines capables d'accéder aux postes stratégiques des entreprises minières ;

- le transfert de compétences et de technologies pour accroître la capacité de nos entreprises à intégrer la chaîne de valeur des ressources minières et à offrir des services spécialisés au secteur minier. La croissance voulue

par le Plan Sénégal Emergent est intimement tributaire de la qualité des ressources humaines disponibles dans le pays.

A l'endroit des femmes du secteur minier, notre apport est attendu dans ce cadre parce que nous représentons une force de travail reconnue. Jadis réservé aux hommes, le secteur minier face à un monde en perpétuelles mutations, a su s'ouvrir progressivement aux femmes, aujourd'hui plus qu'hier.

Je félicite et encourage les WIM à apporter leurs pierres à l'édifice quel que soit leur niveau d'intervention. J'exprime ici mon admiration pour ces femmes de terrain qui au prix de sacrifices insoupçonnés arrivent à se hisser à des niveaux de compétence avérés. Mes pensées vont également à toutes les femmes du pays particulièrement celles qui s'activent dans les mines artisanales ou en subissent les impacts.

A l'instar des grandes nations de ce monde, le Sénégal et l'Afrique comptent sur ses femmes !

# PLAIDOYER GENRE | FEMMES AUX COMMANDES DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

## PRESENTATION



**Nom** | GLADIMA

**Prénom** | Aïssatou Sophie

**Profession** | Ingénieur Géologue / Hydrogéologue/Enseignante chercheure

**Région de naissance** | THIËS

**Langue maternelle** | SÉRÈRE

## CURSUS

### Etudes

- Spécialiste dans les domaines : science de la Terre, géologie, hydrogéologie, géochimie isotopique, environnemental et développement durable (géoparc) Docteur ès science en technique géophysique et géochimie appliquée l'hydrophysique de la nappe maastrichtien.
- Master en Modélisation par éléments finis de la nappe des sables quaternaires dans la zone des Niayes.
- Ingénieur Géologue en Etude de la stabilité de la corniche est de Dakar.

### Professionnel

- Enseignante-chercheure au département de Géologie, UCAD, Dakar PCA Président du Conseil d'Administration de l'Institut National de Pédologie.
- Ministre des Télécommunications, des Postes et des Technologies de l'information et de la Communication du SÉNÉGAL.
- Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée.

## FNCTION

- Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA)
- Enseignante-chercheur au département de Géologie, UCAD, Sénégal
- Présidente de la section sénégalaise de l'AAWG (African Association of Women Geoscientist), ASFEG
- Présidente de l'Association des géologues du Sénégal (Société Géologique du Sénégal, SGS)
- Conseillère Régionale pour l'Afrique de l'Ouest du Réseau Africain et Arabe des Géoparcs
- Vice-Présidente de la Section Sénégalaise du réseau ouest Africain et Arabe des Géoparcs
- Coordinatrice Nationale du réseau des Zones Humides du Sénégal de l'Union International pour la Conservation de la nature(UICN)
- Membre du comité d'initiative sur l'éducation en Sciences de la terre en Afrique

### Poste(s) occupés avant

- Ministre des Télécommunications, des Postes et des Technologies de l'information et de la Communication du SÉNÉGAL
- PCA Président du Conseil d'Administration de l'Institut National de Pédologie
- Secrétaire pour l'Afrique de l'Ouest de la G.S.Af. (Geological Society of Africa)
- Responsable de la commission « eau et recherche », du comité de suivi du GWP (Global Water Partnership)
- Membre du comité scientifique du XVème sommet de la Francophonie

### Poste actuel

- Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA)

## MISSION

Management administratif et financier de l'ANRSA qui est chargée de superviser et de coordonner, dans toute l'étendue du territoire la recherche scientifique appliquée en veillant à favoriser l'application des découvertes réalisées en recherche fondamentale dans le monde économique, et notamment dans le monde agricole et industriel.

## MOT POUR LES LECTEURS

### Clé de la réussite :

Le travail L'abnégation dans le travail La persévérance

### Equilibre vie privée et vie professionnelle :

Je fais mon possible pour trouver un juste milieu entre ma vie privée, ma vie professionnelle et aussi ma vie politique. Je suis quelqu'un de très organisée et très méthodique.

### Point de vue sur : « l'apport de la recherche scientifique dans le développement du pays »

La recherche est le levier du développement. Il faut aujourd'hui favoriser l'exploitation des résultats de la recherche scientifique pour une meilleure appropriation des acquis de la recherche et des innovations technologiques. Si la recherche scientifique est laissée en rade, toute politique de développement est vouée à l'échec.

## ◀ PLAIDOYER GENRE | FEMMES AUX COMMANDES DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

### PRESENTATION



**Nom** | DIARA

**Prénom** | Mariline

**Profession** | Directrice de l'environnement et des établissements classés

**Région de naissance** | BRETAGNE (France)

**Langue maternelle** | FRANÇAIS

**Fonction** | Poste (s) occupé (s) avant : Assistante en 1986, puis maître assistante puis Maître de conférences au département de Géologie de la Faculté des Sciences à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar jusqu'en 2012.

### POSTE ACTUEL

Depuis 2012 Directrice de l'environnement et des établissements classés au ministère de l'environnement et du développement durable

### MISSION

Assurer le contrôle des pollutions générées par tous les projets et toutes les sociétés du Sénégal, assurer les procédures d'évaluations environnementales et sociales et le suivi environnemental et social des mêmes projets et sociétés, prévenir contre les catastrophes naturelles et industrielles, mener des actions de sensibilisation sur le développement durable

### MOT POUR LES LECTEURS

#### Clé de la réussite :

La conscience professionnelle, l'honnêteté, le travail, le travail et encore le travail, avec une bonne dose d'optimisme sans oublier le sport qui permet de garder une certaine sérénité.

#### Equilibre vie privée et vie professionnelle :

Très difficile à trouver pour une femme qui est sensée être à la disposition de toute la famille et hyper performante au travail. On est toujours sur un fil. Là aussi le sport contribue à mieux trouver.

#### Point de vue sur : « l'environnement et du développement durable dans les industries extractives (Mines, Pétrole Gaz) au Sénégal »

Le suivi environnemental des industries extractives est fondamental pour le développement durable d'un pays en particulier au Sénégal où ces sociétés sont de plus en plus en nombreuses au fur et à mesure que l'on trouve des richesses minières dans le sol sénégalais sur le continent ou en offshore. Sans une approche environnementale qui passe par la gestion rationnelle de nos ressources minières naturelles au même titre que les autres ressources (halieutiques, agricoles, solaires, touristiques ...), le développement de notre pays ne s'inscrirait pas dans l'émergence. En effet, l'émergence une fois atteinte doit être maintenue et c'est par un développement durable que cela est possible, en respectant notre environnement, en utilisant ce dont nous avons besoin sans gaspillage, en réhabilitant au fur et mesure que nous impactons sur notre paysage, en préservant suffisamment de ressources pour ceux qui viendront après nous.

## ◀ PLAIDOYER GENRE | FEMMES AUX COMMANDES DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

### PRESENTATION



**Nom** | BOYE FAYE

**Prénom** | Ndéye Arame

**Profession** | ENSEIGNANTE- CHERCHEURE A UCAD (Professeur de Physique)

**Région de naissance** | DAKAR

**Langue maternelle** | OUOLOF (LÉBOU)

### FONCTION

**Poste (s) occupé (s) avant** : Directrice de la Recherche Scientifique au Ministère de la Recherche Scientifique (2006- 2011).

**Poste actuel** : Diréctrice Générale de l'Autorité Sénégalaise de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (depuis 2011).

### MISSION

**Conformément au décret 2010-893**, l'A.R.S.N. est chargée de la mise en œuvre de la politique définie par le Président de la République dans les domaines de la radioprotection et de la sûreté nucléaire, ses missions s'articulent autour de trois axes essentiels que sont : la réglementation, le contrôle et l'information du public. Elle est entre autres, chargée d'inspecter les sites ou installations susceptibles d'abriter des sources de rayonnements ionisants, de délivrer des autorisations individuelles, des licences, des notifications, d'accorder des Exemptions, de modifier, de suspendre ou d'annuler des autorisations dans le domaine des applications de l'atome entrant dans le cadre d'activités médicales, industrielles et de recherche ainsi que du transport de substances

### MOT POUR LES LECTEURS

**Clé de la réussite** : Compétence, rigueur, détermination, vision, intégrité et sens du devoir, collaboration.

**Equilibre vie privée et vie professionnelle** : Il est absolument nécessaire pour les femmes d'allier vie privée et professionnelle. Ce n'est pas une chose aisée mais il faut savoir faire des sacrifices des deux côtés. Tout ce parcours ne m'a empêché de faire des enfants et de m'en occuper. Mais il est aussi essentiel d'avoir le soutien du conjoint, ce qui est mon cas.

**Point de vue sur : « Le Nucléaire au Sénégal et les industries extractives (Mines, Pétrole et Gaz) »** Le nucléaire est présent dans le secteur des mines par l'existence d'une radioactivité naturelle due à la composition de la croûte terrestre qui est une importante source de rayonnements provenant principalement de dépôts naturels d'uranium, de potassium et de thorium qui, lors de leurs désintégrations, émettent de petites quantités de rayonnements ionisants. Il est aussi présent par le fait d'une radioactivité involontairement renforcée qui provient de l'extraction de minerais et de ressources géologiques ainsi que des étapes successives de séparation, d'épuration, de transformation, et d'utilisation des sous-produits. On parle alors de NORMs (Naturally Occurring Radioactive Materials) ou TE-NORMS (Technologically Enhanced Naturally Occurring Radioactive Materials). Le Sénégal est bien concerné par la question de l'exposition naturelle provenant de ces TENORM-NORMs par le biais des industries extractives que sont celles de traitement de sables lourds minéraux pour la production d'ilménite/zircon, des industries d'extraction de phosphate pour l'acide phosphorique et la production d'engrais phosphatés, l'exploitation minière de l'or (artisanale et industrielle) etc. Il pourrait être concerné aussi par les usines de combustion du charbon et celles du pétrole du gaz. Il s'y ajoute actuellement l'utilisation de sources radioactives artificielles par ces industries comme traceurs, dans la mesure des vitesses d'écoulement dans les tuyaux souterrains, la vérification des soudures dans les pipelines, etc.

Dans certaines circonstances, les travailleurs, le public et l'environnement, peuvent être exposés à cette radioactivité naturelle renforcée ou artificielle, avec toutes les conséquences néfastes qu'on lui connaît, d'où la nécessité de contrôler et de réglementer. C'est là le rôle de l'Autorité sénégalaise de Radioprotection et de Sûreté nucléaire (ARSN) que je dirige depuis 2011. C'est donc l'ARSN qui autorise toutes les pratiques impliquant ou pouvant impliquer ces sources dans ce secteur qui présente de très grandes opportunités pour le développement et la réduction de la pauvreté s'il est géré adéquatement et si les politiques d'orientation et les systèmes de contrôle et de réglementation sont mis en place et exécutés.

## ◀ LA PAROLE À...



### «Inciter les femmes à l'auto-entreprenariat, à exploiter au maximum leurs capacités...»

**Mame Bouso Fall** | Ingénieure Géologue de Conception | Directrice Geopartners Consulting



Après mon Baccalauréat S1 au lycée John Fitzgerald Kennedy, j'ai intégré l'Institut des Sciences de la Terre (IST). Ce choix a été motivé par le fait que j'ai toujours aimé les domaines qu'on étiquetait de «domaine masculin».

A ma 3<sup>ème</sup> année à l'IST, j'ai obtenu un stage au niveau de la société Bassari Resources Sénégal où j'ai signé mon premier contrat de travail, après l'obtention de mon diplôme d'ingénieur géologue. Cela m'a ainsi permis d'avoir une expérience pratique dans les domaines de l'exploration minière, notamment la cartographie sol et tranchée, la géochimie, la supervision de sondage (RAB, RC, diamanté) et le logging des carottes provenant des sondages.

En 2013, juste après mon passage à Bassari, j'ai eu à pratiquer dans le domaine de l'exploitation de carrière de calcaire pour le compte de la société SYPROM Sa. A cet effet, ma mission était d'assister le Directeur, de gérer la comptabilité interne et de coordonner les activités de tir de mine, du marinage et du concassage.

A partir de 2014, j'ai commencé à travailler pour mon propre mais de façon informelle. Ainsi, j'ai eu à superviser les campagnes de sondage des sociétés comme

TETACAR (une filiale de Jean Lefèvre Sénégal) au niveau de Thicky pour la recherche d'argile et au niveau de Bandia et de Pout pour la recherche de calcaire.

Entre Mars et Avril 2014, j'ai participé à la mission de la Direction des Mines et de la Géologie (DMG) pour la délimitation des couloirs d'orpillage au niveau de Kédougou. J'ai eu également à travailler avec des particuliers dans le cadre de la recherche de matériaux de construction au niveau de Pout et de Bandia. J'ai participé comme consultante au projet d'enrochement de Saly en 2014.

C'est en 2016 que j'ai décidé de professionnaliser mes activités en mettant en place une société individuelle nommée GéoPartners Consulting (GPC). Pour mener à bien ses activités, GPC est en partenariat avec des ingénieurs (géologue et génie civil), des topographes, des sondeurs mais également des propriétaires d'engins. Elle propose ainsi des contrats de partenariats à tout individu voulant concrétiser un projet dans les domaines sus-énumérés moyennant un pourcentage sur le bénéfice réalisé. Elle permet également aux ingénieurs non-actifs et même aux élèves-ingénieurs d'aller démarcher leurs propres marchés et de venir les réaliser en collaboration

avec GéoPartners Consulting.

Notre objectif principal est de donner la chance à la gente féminine surtout, souvent victime de discrimination lors des recrutements, d'être actives après l'obtention de leur diplôme. Nous envisageons également d'intégrer les élèves ingénieurs dès leur première année du cycle d'ingénieur, leurs permettant ainsi d'être confrontés à la réalité du terrain dès leur début.

Actuellement, nous travaillons avec des sociétés comme APSA MINES SA dans le cadre de l'exploitation de sa carrière de calcaire à Bandia pour la production de granulats, VAPROM Afrique (production de chaux) et MINTECH International (phosphates). Ce qui nous permet d'espérer des lendemains meilleurs et une reprise de nos activités dès la fin de l'hivernage. Par cette initiative nous tenons à inciter les jeunes cadres surtout les femmes à l'auto-entreprenariat, à exploiter au maximum leurs capacités.

Ainsi, à l'image d'un enfant qui apprend à marcher pour la première fois, les débuts sont souvent difficiles. Toutefois, le besoin d'autonomie doit nous pousser à entreprendre et cela nécessite une motivation. Donc restons motivés et déterminés car l'entreprenariat n'a pas de genre.

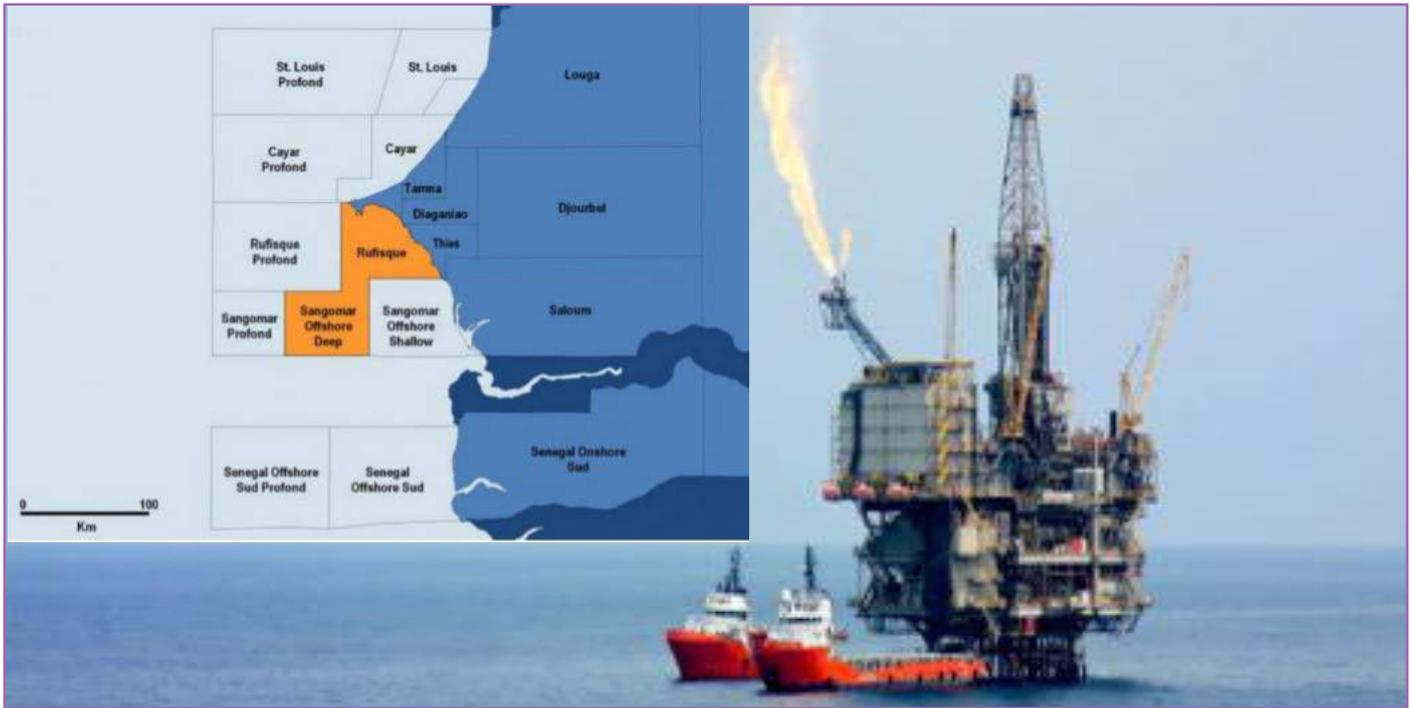
# ◀ PETROLE & GAZ AU SENEGAL



## ILLUSIONS PERDUES OU ESPOIR NAISSANT ?

Lika Scott | WIM SÉNÉGAL

Découvertes, Opportunités, Offshore, Corruption, Blocs géologiques, Contrats pétroliers, Transparence et Bonne gouvernance, Malédiction ou Bénédiction, Ressources naturelles, Exploration et Exploitation, Environnement, Retombées économiques, etc. Depuis quelques mois, tels sont le contenu du jargon de l'Establishment du secteur industriel sénégalais. Tels sont les nouveaux termes qui agitent notre environnement socio politique.



**E**n effet, entre 2015 et 2016, d'importantes recherches menées par des compagnies multinationales ont mené à des découvertes significatives de pétrole et gaz aux larges des côtes du Sénégal. L'Etat du Sénégal parle officiellement de réserves estimées à 450 milliards de mètres cubes pour le gaz. Pour le pétrole, la comparaison est encore bien plus parlante. Selon le Directeur Général de la Société nationale Petrosen, «l'épaisseur des sables remplis de pétrole atteindrait 29 mètres, soit la taille d'un immeuble de 12 étages». L'exploitation débuterait d'ici quelques années (horizon 2020 – 2021). Ce n'est pas de la fiction, c'est donc bien réel !

Au moment où nous estimons notre taux de croissance à hauteur de 6% en 2016, les plaintes des populations persistent et ces dernières fustigent l'iniquité dans la gestion de nos ressources. De 1960 à nos jours, la vie socioéconomique au Sénégal change de par la diversification des

secteurs d'activités de l'économie, le développement des infrastructures entre autres, mais nous n'avons pas réussi à éradiquer l'extrême pauvreté. Découvrir du pétrole et du gaz, une aubaine ! Encore plus, si l'on en croit certains experts qui attribuent les récentes découvertes au Sénégal comme exceptionnelles sur le plan géologique.

Le Sénégal serait-il ainsi à la croisée des chemins ? Sommes-nous en passe de devenir non pas seulement un pays émergent mais un pays développé ? Est-ce la perche que l'on nous tend pour nous en sortir enfin ? Est-ce le début d'une nouvelle ère et le commencement d'une révolution économique ? Oui mille fois, car d'autres l'ont vécu et réussi et vécu avec brio, pourquoi pas nous qui avons un Peuple, un But et une Foi ? Toutefois, tout ne se fera pas en un claquement de doigts car des préalables, oui il y'en a, une préparation, oui, elle est nécessaire. Women in Mining Sénégal, sans pour

autant détenir le monopôle de la vérité, tente à travers cet article de partager librement et objectivement sa vision de ces récentes découvertes.

### La production de pétrole : Enjeux et Opportunités

Il y'a cinq ans, le pétrole (31,5%) et le gaz (21,3%) ont fourni presque plus de la moitié de la consommation mondiale d'énergie primaire. Sous la pression des pays émergents, la demande devrait continuer à croître. Ainsi, cette forte croissance en termes d'exploitation n'est pas sans impact sur le plan socioéconomique et environnemental.

En effet, un des aspects les plus importants sur le plan économique est d'éviter le phénomène du «syndrome hollandais» ou «dutch Disease», dont l'une des conséquences politiques est notamment la constitution d'un État rentier, dépendant de la captation des recettes pétrolières pour sa propre survie. Il s'agit concrètement d'une

forte augmentation de l'exportation des ressources sans que les autres secteurs ne suivent. Comme l'a rappelé un chercheur du **Centre d'économie de développement de l'Université Montesquieu de Bordeaux**, « Cette dépendance envers les recettes pétrolières, outre qu'elles constituent un puissant stimulant aux luttes de pouvoir, a des conséquences extrêmement négatives, tant en termes de développement (l'entrée massive de revenus pétroliers faisant disparaître la plupart des autres activités productives, en particulier agricoles) qu'en termes de gouvernance et, par extension, en termes de stabilité sociale ».

Sur le plan environnemental, l'objectif est de renverser la tendance inappropriée pour la préservation de l'environnement. En effet, l'écorégion marine d'Afrique de l'Ouest (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Guinée et Cap Vert) couvre une zone de plus de 1,5 million de km<sup>2</sup> et rassemble plus de 22 millions d'habitants. Environ 60% de cette population vit sur la zone côtière. Or, les activités sismiques de prospection et des forages d'exploration perturbent les stocks de poissons et mammifères marins et contribuent à la dégradation de la biodiversité marine. Elles participent ainsi à la perturbation des activités de pêche, principales source de revenus des populations environnantes. Les rejets des déchets de forage en haute mer constituent également un autre enjeu environnemental.

Selon les Directives pour une gouvernance efficace chez les pays producteurs émergents de pétrole et de gaz, alors que les producteurs pétroliers et gaziers émergents peuvent tirer un enseignement des expériences d'importants exploitants nationaux à travers le monde, les contraintes de capacité freinent souvent leur aptitude à mettre en œuvre de « bonnes pratiques » internationales. L'expérience en gestion de ressources pétrolières des nouveaux producteurs, ou de ceux qui sont en voie de développement, s'avère limitée, et bon nombre d'entre eux sont contraints de prendre des décisions sur des politiques en la matière sans connaître clairement l'envergure de leur base de

ressources. Par conséquent, plutôt que d'encourager les pays émergents à suivre de « bonnes pratiques » standard, il serait plus judicieux de les inviter à rechercher des « pratiques plus appropriées », tenant compte des réalités du contexte national, des « pratiques plus efficaces », visant à obtenir des résultats plus rapidement dans un contexte de nécessité urgente, ou de « meilleures pratiques », ayant pour objectif une optimisation progressive des processus de gouvernance en définissant des jalons ambitieux, mais réalisables.

Dès lors, le Sénégal doit comprendre les erreurs qui ont mené à un manque de responsabilisation chez d'autres pays producteurs plus expérimentés, et qui ont empêché certains de récolter tous les avantages économiques de leurs ressources. Quelques principes de bonne gouvernance et règles de bonnes pratiques sont préconisés afin de tirer tout le bénéfice d'une exploitation durable et profitable :

- **Elaborer une vision stratégique pour le secteur (évaluation et priorisation) :** relier la stratégie de développement pétrolier et gazier du pays à la vision nationale et ses priorités. La vision pour le secteur du pétrole et du gaz doit découler de ces priorités. Il est important de rappeler que l'efficacité d'une initiative de base et d'un débat public est limitée quand le leadership est absent.
- **Attirer l'investisseur le mieux qualifié :** Attirer les investisseurs les mieux qualifiés afin de ne pas brader nos ressources. Plusieurs méthodes transparentes et efficaces existent pour définir des critères de sélection transparents.
- **Optimiser les retombées économiques pour l'Etat :** Concevoir des structures fiscales adaptées, et bénéficier d'un cadre juridique favorable à nos intérêts nationaux grâce à la révision du Code Pétrolier, Etudier la création d'un Fonds souverain pour les générations futures, à l'instar du Norvège, et en assurer une gestion vertueuse ; Surmonter les asymétries de connaissances dans les négociations.

La Présidente d'une ONG Timoraise rappelait : « l'autorité nationale du pétrole de Timor Leste emploie une centaine de personnes (dont la plupart

ont obtenu leur diplôme universitaire au cours des cinq dernières années et n'ont jamais travaillé ailleurs) et un budget annuel total inférieur à 10 millions de dollars. ENI, qui est l'une des sociétés que cette autorité réglemente, emploie environ 80 000 personnes et ses dépenses annuelles sont supérieures à 90 000 millions de dollars. Comment trouver un équilibre entre des entités aussi inégales ? ».

- **Gagner la confiance des citoyens et gérer ses attentes :** Aligner les préoccupations locales et nationales à la vision nationale ; communiquer et éviter l'engagement symbolique, Etre réaliste quant à l'envergure et la monétisation de nouvelles découvertes
- **Augmenter le contenu local :** Identifier les besoins attendus par les compagnies exploitantes et partager avec les fournisseurs locaux
- **Développer les biens et services à double usage** afin de ne pas concentrer tout le développement du tissu local vers le secteur pétrolier, développer des programmes de formation d'envergure pour la création d'emplois techniques et hautement qualifiés durables
- **Protéger l'environnement :** Comprendre les risques causés par une exploitation en haute mer, et anticiper sur les méthodes de substitution au brûlage du gaz. Investir dans le renforcement de capacités des agents de l'Etat afin de se doter d'un arsenal juridique, scientifique et financier, avec pour but ultime la rédaction d'une réglementation locale. Des experts internationaux peuvent collaborer avec nos Etats en attendant une régulation, et une étroite collaboration avec les compagnies exploitantes ne serait que bénéfique.

Certaines recommandations peuvent mettre du temps en pratique. Toutefois, il est primordial que la formation des Jeunes qualifiés ou non, des agents de l'Etat, de la Société civile, du corps juridique, bref de tous les acteurs nationaux, soit placée au cœur d'un dispositif national d'anticipation et de planification pour une exploitation durable et pérenne à l'horizon 2020. Entre Illusions perdues ou Espoir naissant, nous avons le choix !

# INTERVIEW **Jean François FAYE** | Chargé de Communication de l'ITIE



**«L'ITIE n'est pas une Norme pour les Africains, ni pour les pays pauvres...»**

L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) vise à renforcer, dans les pays riches en ressources pétrolières, gazières et minières, la bonne gouvernance des revenus publics issus de leur extraction. Le Sénégal a demandé et obtenu, en octobre 2013, le statut de pays candidat à l'ITIE. Le Sénégal a publié son deuxième rapport couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014 qui a d'ailleurs fait l'objet d'une présentation officielle, au cours d'une cérémonie présidée par le Premier Mouhammad Boun Abdallah Dionne. Le Chargé de la Communication de l'ITIE Sénégal, Jean François FAYE, revient, dans cet entretien, sur le rapport ITIE 2014 ainsi que la contribution de l'ITIE sur la gouvernance du secteur extractif au Sénégal.

**Le CN ITIE vient de publier le rapport de 2014, Quelles sont les évolutions marquantes par rapport au premier rapport ? Faites nous une brève comparaison des deux rapports (2013 et 2014)**

La publication des rapports de conciliation est un moment importante dans la mise en œuvre du processus ITIE et dans la vie du Comité national. Le rapport ITIE permet de voir de façon concrète, quelle est la disponibilité et l'accessibilité des informations du secteur extractif pour le public. C'est pourquoi, d'un rapport à l'autre, on peut voir les progrès réalisés par les entités déclarantes (administration comme société privées) dans la collecte, la gestion et le classement de l'information.

Parmi les progrès notés entre le rapport 2013 et celui de 2014 du point de vue de la transparence, vous avez :

- La participation : On est passé de 75% tous secteurs confondus à 100% en 2014. En d'autres termes, toutes les entreprises identifiées dans le cadre de la production du Rapport ont fourni des déclarations complètes et exhaustives.
- La fiabilité : 13 entreprises sur 20 n'avaient pas certifié leurs formulaires en 2013 contre 1 sur 25 en 2014
- Au niveau des organismes publics : les déclarations comportaient quelques insuffisances avec la déclaration unilatérale qui était jugée incomplète ;

ajouté à cela, l'absence de certification. Pour le rapport 2014, ces problèmes ont été définitivement résolus grâce à l'intervention de la Cour des Comptes.

- Pour ce qui est de l'information contextuelle, nous avons eu une meilleure prise en charge des exigences de l'ITIE qui requiert des informations sur la participation de l'Etat dans le capital des sociétés, les paiements infranationaux et les dépenses sociales, l'octroi des licences et des permis, les conditions de transfert et de cession des titres, les données de production et d'exportation, etc.

Les progrès sont donc assez significatifs comme vous pouvez le constater.

**Dans quelle mesure les rapports ont-ils contribué à repousser les limites de la transparence dans les industries extractives au Sénégal ? Lorsque vous regardez rétrospectivement le chemin parcouru par le CN-ITIE, quelle a été d'après vous, la contribution de l'ITIE sur la gouvernance du secteur extractif ?**

L'ITIE est d'abord et avant tout un processus. Un processus qui est mis en œuvre par un groupe d'acteurs représentant l'Etat, les organisations de la société civile, le secteur privé, les parlementaires, les journalistes, etc. C'est pour dire que nous sommes la seule plateforme multi-actorielle, qui a reçu le mandat de s'exprimer en toute objectivité, données et chiffres à l'appui, sur la gouvernance du secteur extractif au Sénégal.

Le rapport ITIE a pour vocation d'être un document de référence dans lequel vous pouvez trouver l'essentiel des informations relatives à la gouvernance du secteur extractif. En tant que tel, il contribue indiscutablement à l'instauration d'une culture de transparence.

Ainsi, l'ITIE a contribué à promouvoir des changements au moins, à trois niveaux :

**Au niveau institutionnel :** en 2012, le Ministère des Mines était encore organisé de manière verticale avec la DMG qui centralisait l'essentiel des fonctions. Avec la mise en œuvre de l'ITIE, l'environnement s'est particulièrement diversifié avec l'avènement de réseaux de parlementaires et d'élus sur la gouvernance des ressources minérales, une réorganisation des structures de la coalition « Publiez ce que vous Payez », une structuration de la Chambre des mines qui s'est dotée également d'un secrétariat.

Au niveau de l'administration, il y a eu restructuration du Ministère des Mines qui consacre la séparation des fonctions de promotion, de législation et celle de contrôle.

Dans le domaine des hydrocarbures, le Ministère est en train de se structurer pour une bonne répartition des rôles entre la DH et PETROSEN entre autres.

**Au niveau des capacités :** En 2012, en dehors du personnel du MIM, très peu d'acteurs pouvaient parler de la législation ou de la fiscalité minière ou pétrolière. Aujourd'hui, cette compétence est plus ou moins partagée, du fait des initiatives de renforcement de capacité développées par le CN-ITIE qui a organisé plusieurs formations, des visites de sites miniers et même des voyages d'étude dans des pays comme le Ghana ou la Mauritanie. Deux sessions de formation sur la gouvernance des industries extractives ont été organisées par le CN-ITIE pour améliorer le niveau de compréhension des journalistes et professionnels de l'information sur ces questions. Depuis quelques temps, on note que la presse s'intéresse de plus en plus à la gouvernance du secteur. Ce qui n'était pas le cas avant.

Dans les domaines pétrolier et gazier, nous tentons de reproduire la même démarche, même si les ressources nous ont quand même, fait défaut. Lorsque les acteurs ont une bonne compréhension du secteur, des pratiques de gouvernance, des arrangements contractuels et des implications liées au développement des projets, ils deviennent plus mesurés dans leurs attentes. Cette situation permet d'avoir un débat plus constructif, moins orienté vers la spéculation.

Toujours dans le domaine du renforcement de capacités, plusieurs administrations ont renforcé leurs systèmes d'information et leurs dispositifs internes pour le suivi des opérations. Par exemple, le MIM qui s'est doté récemment d'un fiscaliste, travaille avec l'ANSD à la mise en place d'une cellule statistique.

A présent, nous travaillons sur un projet de développement d'un cadastre pétrolier avec le Ministère de l'Energie, à l'image de ce qui a pu se faire au Ministère de l'industrie et des Mines.

**Au niveau des réformes :** Les réformes sont généralement un volet difficile à mesurer ou à imputer à une organisation. Elles sont transversales et requièrent l'intervention coordonnée de plusieurs acteurs. Dans le rapport ITIE 2014 par exemple, le Président de la République, après avoir pris

connaissance des recommandations, a ciblé des problèmes prioritaires à résoudre que nous pouvons assimiler à des réformes de gouvernance.

Nous pouvons donc modestement considérer que les rapports ITIE aident à identifier des domaines d'intervention pour améliorer le système de gouvernance. Ce qui est important pour nous, ce n'est pas de s'attribuer la paternité des projets, mais plutôt de participer à leur identification et leur réalisation. Heureusement, les Ministères de tutelle font montre d'une volonté réelle d'utiliser le processus ITIE comme prétexte pour accélérer les changements.

**En analysant la cartographie des pays ITIE, on remarque que la majorité des pays sont en Afrique et sont en général des pays pauvres ; l'ITIE serait-elle une norme pour les Africains et les pays pauvres ; pourquoi les pays développés brillent par leur absence ?**

L'ITIE n'est pas une norme ni pour les Africains, ni pour les Européens, encore moins les Américains. L'ITIE est faite pour tous les pays riches en ressources naturelles et qui veulent assurer plus de transparence sur la gouvernance de leurs ressources naturelles.

En mai 2013, à la Conférence de Sydney, on a vu que la France et l'Angleterre ont déclaré leur intention d'adhérer à l'ITIE, avec l'adoption de la Norme qui fait de l'ITIE, une initiative de classe mondiale. Durant la même année, les Etats Unis ont été déclarés pays-candidat, presque en même temps que le Sénégal. Et à l'instar des pays Africains, l'Australie, l'Allemagne, l'Ukraine, les Philippines, la Norvège, le Chili, le Pérou, l'Albanie... mettent tous en œuvre la norme ITIE et font des progrès satisfaisants.

La question fondamentale, ici, ce n'est pas de voir si l'ITIE est faite pour les Africains ou pas. Il faut voir comment ces pays utilisent la norme ITIE pour assurer la transparence et procéder à des réformes qui améliorent la gouvernance de leurs ressources naturelles.

## LES ENJEUX DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SENEGAL



### LE CONTEXTE SENEGALAIS

**Philippe Barry** | PRÉSIDENT RSE SÉNÉGAL

L'Économie Circulaire constitue pour les pays en voie de développement comme le Sénégal une excellente opportunité pour s'inscrire dans un développement durable ayant un impact significatif sur la croissance de l'économie, la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement.

Ce concept d'économie circulaire et plus généralement celui de l'Économie circulaire des déchets est bien pris en compte dans les nouvelles politiques et stratégies mises en œuvre par l'Etat du Sénégal, à travers notamment les documents cadres que sont le Plan Sénégal Emergent, la Stratégie nationale de Développement Durable, la Stratégie Nationale de Promotion des Emplois verts.

Evoquer la question des enjeux de l'Économie circulaire pour des pays d'Afrique comme le Sénégal exige que l'on s'attarde sur la situation actuelle de la gestion des déchets ainsi que sur l'évolution du traitement des déchets dans les chaînes de valeurs mondiales.

Au Sénégal, le système de gestion des déchets solides et liquides est largement déficient, notamment dans les centres urbains. L'organisation et le financement du service des déchets sont sous la responsabilité des communes qui font face à de nombreuses contraintes: insuffisance d'infrastructures et d'équipements adéquates, faiblesse des financements affectés, défaut d'organisation tant au niveau des mairies que des prestataires privés impliqués. En plus, de par le volume

de plus en plus conséquent et leur diversification, ces déchets posent des problèmes environnementaux, à l'instar du stock de déchets plastiques évalué à 70.000 tonnes.

Après plus de vingt ans d'accompagnement et de coopération internationale, le Sénégal ne possède toujours aucun centre d'enfouissement technique en exploitation selon les normes environnementales.

L'Afrique de l'Ouest à l'instar du Sénégal a été longtemps considéré comme une destination cible pour des déchets de produits et équipements consommés en première utilisation par les populations des pays développés.

Une des conséquences a été de voir immerger dans les pays récepteurs une économie de la récupération et de la réutilisation desdits produits. Malheureusement, cette dynamique s'est développé dans le cadre d'un secteur informel et en absence de vision des décideurs politiques en faveur d'une valorisation nationale des déchets finaux et d'une recherche orientée sur les technologies de recyclage. Résultat : Les pays développés ont vu en l'Afrique un immense marché pour leurs déchets et autres produits usés, et des pays émergents comme l'Inde et la Chine ont très vite perçu l'intérêt et l'opportunité, dans une chaîne de valeur mondiale, de

ré-importer du continent africain l'immense stock de déchets pouvant être ré-injectés dans le cycle de leurs productions industrielles.

Une politique d'Économie circulaire bien pensée et exécuté constitue pour le Sénégal une opportunité pour résoudre un enjeu majeur de développement durable, le chômage des jeunes et en particulier des diplômés. Plusieurs micros et petites entreprises ont été créées ces deux dernières années au Sénégal dans le domaine de l'Économie circulaire des déchets papiers, électroniques, plastiques, etc... avec le soutien de l'Initiative RSE Senegal.

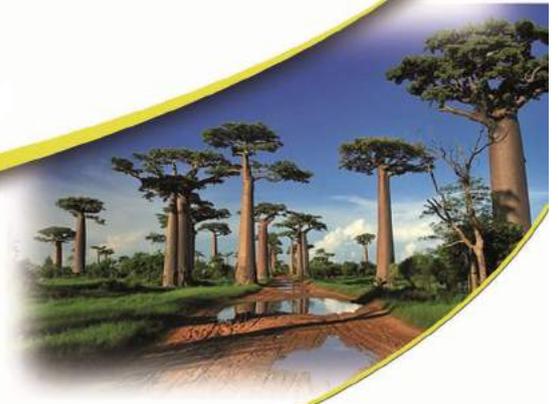
La RSE constitue un excellent instrument pour mobiliser les entreprises autour de ce concept. Leur implication dans cette nouvelle forme d'économie leur permettra non seulement d'améliorer leurs performances économiques face à l'augmentation régulière des prix de leurs intrants et matière premières mais surtout d'explorer de nouvelles voies d'engagement communautaire dans le domaine de l'appui à l'entrepreneuriat local.

**(Extrait résumé du Livre blanc sur l'Économie Circulaire publié lors de la COP22 par les participants des «Rencontres Performances & RSE» / Casablanca Octobre 2016)**

## RÉSEAU DES ASSOCIATIONS DES FEMMES DES SECTEURS MINIER ET PÉTROLIER DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

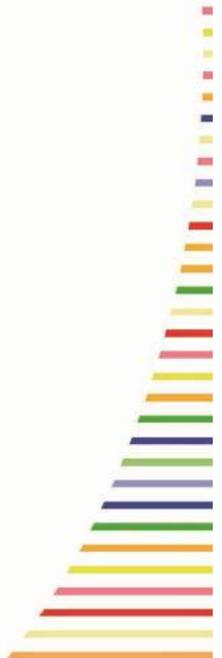
### OBJECTIFS PREMIERS :

- Œuvrer à l'émergence des femmes actives et leaders dans les secteurs minier et pétrolier de l'espace Ouest Africain ;
- Instaurer un cadre de concertation sous régional pour la promotion des activités minières et pétrolières dans l'espace Ouest Africain ;



**WIMOWA, une plateforme influente qui défend les intérêts socio-économiques et professionnels des femmes des secteurs minier et pétrolier en Afrique de l'Ouest**

[www.wimowa.org](http://www.wimowa.org)



# RÉUSSIR

Grâce à votre confiance,  
votre fidélité, votre soutien de toujours.  
Nous avons relevé le défi d'un travail de qualité.  
Nous vous en remercions et vous souhaitons  
une Bonne et Heureuse Année



# 2017

pleine de REUSSITE.

*Lecteurs, annonceurs,  
nous vous devons notre leadership.*

